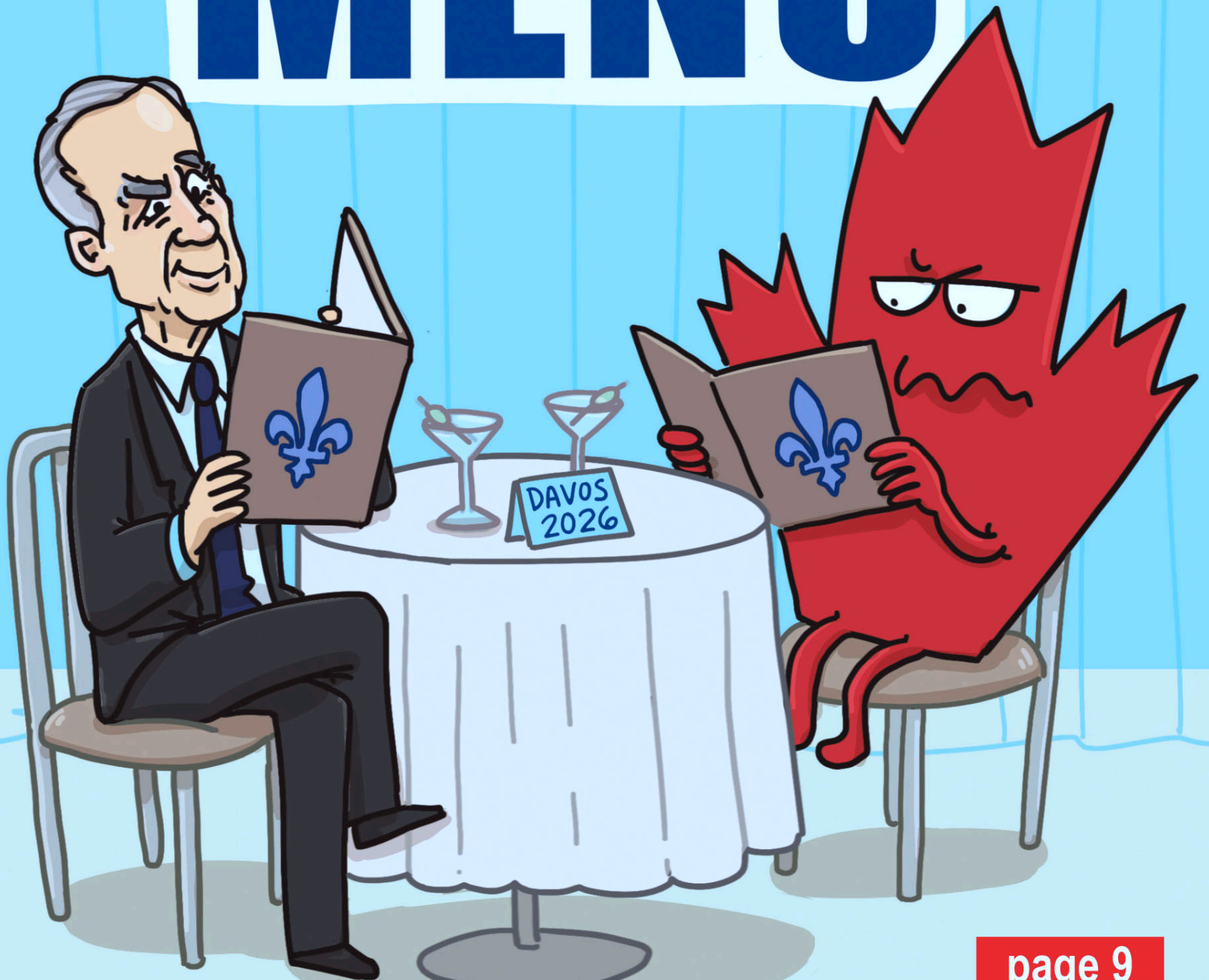


443

L'AUT' JOURNAL

Février 2026 • avec une apostrophe pour apostropher

LE QUÉBEC AU MENU





Cet État mafieux

Michel Rioux

En 2019 paraissait en anglais un livre qui, une fois traduit, porte le titre de « Tricheur en chef ».

L'auteur, Rick Reilly, un maître golfeur qui a souvent joué avec Donald Trump, raconte comment ce dernier organise effrontément la tricherie. « Trump ne triche jamais, son caddie le fait pour lui », écrit-il, ajoutant que le caddie a pour mission de déplacer discrètement la balle sur le gazon, d'un mouvement furtif. Pour parvenir le premier à la balle, qu'il rapproche souvent du trou avec son pied, Trump utilise des *cards* ultrarapides qui labourent le gazon. Personne ne consulte ses cartes de pointage. Il proclame son résultat, c'est tout.

Les joueurs de golf appellent ce genre de type un *crosseur*!

Le Commissaire européen Thierry Breton – à qui on a bloqué l'entrée aux É.-U. pour cause de résistance aux volontés du Parrain – s'était insurgé il y a six mois quand les pays d'Europe se sont mis à genoux dans la gravelle et ont baisé la bague du caïd en signant avec lui des ententes qui commandaient des tarifs douaniers de 25%. Reprenant

la fameuse phrase de Churchill prononcée en 1940, il avait averti les dirigeants européens : « Vous avez eu à choisir entre la guerre et le déshonneur; vous avez choisi le déshonneur; vous aurez la guerre! »

En se tenant debout pour une rare fois et en refusant de baisé la bague, les pays européens menacés par Trump l'ont forcé à se tirer avec une pirouette des menaces proférées à l'endroit des Danois et du Groenland. Là-dessus, il faut souligner la posture de Carney : Mieux vaut être à la table plutôt qu'au menu.

Le mégalomane narcissique a atteint des sommets dans la folie des grandeurs en écrivant au premier ministre danois que, « étant donné que votre pays a décidé de ne pas m'attribuer le prix Nobel de la paix pour avoir mis fin à "PLUS" de huit guerres, je ne me sens plus obligé de penser uniquement à la paix ».

« Le Danemark ne peut pas protéger ce territoire contre la Russie ou la Chine », a-t-il écrit sur Truth Social. « Le monde ne sera pas en sécurité tant que nous n'aurons pas le Contrôle Total et Absolu du Groenland », a-t-il répété. Notez les majuscules...

Mais la vérité est ailleurs.

En plus de mettre la main sur des terres rares, des minéraux critiques, du pétrole et du gaz, ce qui n'est pas sans attirer la convoitise de ce capitaliste prédateur, il pourrait se targuer de passer à l'histoire comme le président qui aurait augmenté de plus de 20% la superficie des États-Unis. De quoi nourrir un ego insatiable.

En entendant Trump et Vance détourner de leur sens le drame de Minneapolis, eux qui rendaient coupable la victime de l'agent de ICE, on se souviendra de ces mots de Soljenitsyne au sujet des dirigeants soviétiques : « Nous savons qu'ils mentent. Ils savent qu'ils mentent. Ils savent que nous savons qu'ils mentent. Et pourtant, ils persistent à mentir. »

Cinquante ans plus tôt, Theodore Roosevelt, président des États-Unis, dénonçait la fourberie des Russes alors sous le joug du tsar Nicolas II. « What I cannot understand about the Russian is the way he will lie when he knows perfectly well that you know he is lying! » En 1906, Roosevelt recevait le prix Nobel de la paix pour sa médiation dans le conflit russo-japonais. De quoi attiser la jalousie de celui qui se décrit comme « un génie très stable ». Roosevelt a sa tête sculptée sur le mont Rushmore. Trump rêve de l'y rejoindre.

On peut puiser dans la mythologie grecque quelques explications sur la psyché de ce génie. Le géant Antée, fils de Gaïa, retrouvait sa force au contact avec sa mère, la Terre. Il devenait invincible dès qu'il touchait le sol. Ce sont les projecteurs, une drogue dure pour lui, qui lui donnent l'illusion d'être invincible. C'est la raison pour laquelle il ne se passe pas une journée sans qu'il s'offre aux feux de la rampe, ce qui le convainc de sa puissance supposée. Même quand il profère à une journaliste des aménités comme : « Ferme-la, cochonnel »

Mais les feux de la rampe risquent de se révéler aussi fatidiques pour Trump que le fut le soleil pour Icare, qui s'y brûla les ailes...

Et l'affaire Epstein?

Disparue des écrans radars. Le prestidigitateur a depuis longtemps compris qu'en allumant des feux un peu partout sur la planète, l'attention se détourne de ce qui se passe à la maison. Mais après l'Iran, le Venezuela, Cuba, le Groenland, il faudra surveiller l'eau des Grands Lacs. Il en faut beaucoup pour irriguer les terrains de golf du Nevada, de l'Arizona, de la Floride...

Face à ce chaos planétaire, le départ de François Legault devient moins qu'une poussière de seconde sur le temps long de l'histoire. ◀

Vendredi, 16 octobre 1970.
Vers sept heures, je suis réveillé par le téléphone. C'est madame T. qui me demande de passer chez elle, car la police vient d'y faire une descente. Elle me nomme deux amis cher qui la même chose s'est produite. Je propose d'arrêter en me rendant au travail. À huit heures, j'apprends aux nouvelles que le gouvernement fédéral, vers les quatre heures du matin, a mis en vigueur la Loi sur les mesures de guerre, qui abolit plusieurs libertés civiles, permettant à la police de perquisitionner sans mandat, et cherche sur simple soupçon, tous les individus qu'elle désire pour les détenir aussi longtemps que bon lui semble.

Écosociété

Serge Mongeau

Kidnappé par la police

Je savais que Jacques Hébert était un grand ami de Pierre Elliott Trudeau, le premier ministre du Canada. Je ne doutais cependant pas de l'intégrité de mon éditeur, aussi n'ai-je eu aucune hésitation à la lui confier mon manuscrit même s'il constituait une dénonciation de la politique de Trudeau.

[...]

Mais dans le cas de *Kidnappé par la police*, ce fut différent; Jacques Hébert me convoqua à son bureau pour me parler de mon manuscrit. Il me dit qu'en tant que président de la Ligue des droits de l'homme, il avait pu vérifier sur place les conditions de détention des personnes arrêtées en vertu de la *Loi sur les mesures de guerre* et que la situation n'était pas aussi mauvaise que mon livre le rapportait et que mon titre était inapproprié, etc.

J'étais furieux, car je savais ce que j'avais vécu, et j'ai exigé que mon livre soit publié tel quel, ce que Jacques Hébert a finalement accepté. Avait-il vraiment le choix? Il savait fort bien que s'il n'obtempérait pas, le jour même j'aurais trouvé un autre éditeur qui aurait été enchanté d'accueillir un auteur déjà si rentable.

De plus, Jacques Hébert savait bien que sa réputation d'objectivité et de défenseur des droits humains en prendrait un coup. Cependant, pour lui qui était si près des autorités fédérales, l'application de la *Loi sur les mesures de guerre* était parfaitement justifiée et mon livre était un pavé dans la mare.

Kidnappé par la police a effectivement été publié fin novembre-début décembre. Je n'ai pas eu droit aux lancements habituels qui faisaient la réputation des Éditions du Jour, dans les bureaux de la rue St-Denis. Avec le Mouvement pour la défense des prisonniers politiques québécois, nous avons organisé notre propre lancement à l'Université de Montréal, le 2 décembre : ce fut une occasion pour de nombreuses personnes incarcérées en octobre de donner leur témoignage : 500 personnes étaient présentes.

Mon livre connut un premier tirage identique à ceux de mes autres écrits, soit 5 000 exemplaires. Fut-il bien distribué, jouit-il d'une publicité adéquate, il me semble que non. Certes, je ne me fais pas d'illusion, ce n'était pas un chef-d'œuvre, mais il reste que ce témoignage à chaud avait son intérêt. ◀

Kidnappé par la police.

Serge Mongeau

Écosociété, 2026

Mettons un
X sur la
violence
en milieu
scolaire

xmauve.com : Pour qu'on prenne enfin la violence en milieu scolaire au sérieux

Syndicat de
Champlain (CSA)
Personnel enseignant et de soutien



Trumpland

ICE est l'équivalent des chemises brunes

L'histoire se répète

André Fleury

Ce qui se passe aux États-Unis ressemble de plus en plus à la montée du nazisme en Allemagne dans les années 30. Le traité qui a mis fin à la Première

Guerre mondiale était très injuste pour les Allemands. La frustration était telle que ceux-ci auraient bien pu porter une casquette avec le slogan « Make Germany Great Again ». Alors, il s'est présenté un dirigeant politique qui a su l'exploiter.

Son équivalent aux États-Unis met ses pions en place. Ce ne sont plus les juifs qui sont les responsables de tous les maux du peuple, mais les immigrants traités de bandits, de voleurs, de voleurs de jobs, etc. Il en convainc une partie de la population et même des immigrants déjà bien intégrés. Pour faire le travail d'expulsion, il crée ICE, l'équivalent des chemises brunes du parti national-socialiste allemand. Cela devient sa milice personnelle formée et équipée aux frais de l'État.

Ses membres sont recrutés par milliers, principalement parmi les jeunes Américains de droite, Proud Boys, Ku Klux Klan, etc. À la suite du meurtre de Renée Nicole Good, ils ont compris qu'ils pouvaient, eux aussi, profiter de l'immunité et avaient carte blanche pour faire leur sale boulot. Par la suite, ils pourront s'attaquer aux autres enne-

mis de la classe privilégiée : les partis politiques (très silencieux), les syndicats (ce qu'il en reste), les groupes populaires, tous traités de communistes.

Inévitablement, les heurts vont se multiplier. Les forces de l'ordre et même l'armée seront appelées à intervenir. Le président a déjà pris la précaution de rencontrer les généraux pour leur faire comprendre qu'ils avaient intérêt à obéir aux ordres sans se poser de questions. Plusieurs Américains sont tétanisés par la peur. Des journaux et des universités s'auto-censurent. Des chercheurs, des professeurs d'université quittent le pays. Des livres sont retirés des bibliothèques ou brûlés au lance-flamme, rappelant les autodafés de livres en Allemagne en 1933.

Tout se met en place pour créer les conditions pour décréter la loi sur l'insurrection qui justifierait le report des élections de mi-mandat et même des élections présidentielles. Quoi qu'il en soit, l'actuel président, qui gouverne par décrets sans la contribution des chambres, ne reconnaîtrait pas le résultat de ces élections et lancerait au besoin sa milice à l'assaut du Capitole. Cette action se révélerait encore plus efficace que la dernière fois, alors qu'elle avait été réa-

Retrait du PEQ : un désastre pour les familles en attente de leur résidence permanente



lisée par de « braves patriotes américains ».

Face à ce spectacle désolant, le monde libre est sidéré. L'histoire se répète, mais on préfère regarder les événements par petites séquences, le nez collé sur la vitre. Cette même

pudeur, qui a ralenti la reconnaissance d'un féminicide à Polytechnique, d'un génocide à Gaza, nous empêche de voir avec lucidité et dans son intégralité ce qui se passe chez nos voisins du sud. ◀



Pierre Dubuc est l'un des coauteurs de cet ouvrage.

Un compagnon d'armes dans notre lutte pour l'indépendance du Québec

Hommage à Jean Dorion (1942-2026)

Pierre Dubuc

J'ai connu Jean Dorion à la fin des années 1980, alors qu'il secondait Nicole Boudreau, la présidente de la Société Saint-Jean-Baptiste de Montréal, dans l'organisation des grandes mobilisations pour la langue – 30 000 personnes dans les rues de Montréal, le 17 avril 1988 – qui ont permis au mouvement souverainiste de sortir de la torpeur postréférendaire.

Lorsqu'il a succédé à Nicole Boudreau à la présidence de la SSJB en 1989, j'ai été embauché à titre de secrétaire des comités. C'était un généreux coup de pouce à *L'aut'journal*, alors que je devais me contenter, depuis sa création cinq ans auparavant, de petits boulots à la marge pour assurer sa survie.

À cette époque, le Conseil général de la SSJB était formé d'une douzaine de personnes aux sensibilités politiques contrastées, parfois dissonantes. Jean Dorion le présidait avec doigté, finesse et diplomatie.

La pratique au Conseil général était de produire le verbatim des délibérations. Considérant que j'étais celui qui avait la meilleure connaissance des échanges pour les avoir réécrits et couchés sur papier, il me confiait la



Photo : Chambre des communes

Le Japon l'a décoré de l'ordre du Soleil levant, la deuxième plus haute distinction japonaise.

rédaction de son discours de bilan annuel.

Jean préparait avec minutie ses interventions publiques. Je me souviens que, pour répondre à une charge antiquébécoise de Mordecai Richler, il avait passé quelques jours à la bibliothèque à lire ses romans. Il m'avait fait part d'un constat qu'il en avait tiré : « Dans ses romans, les Québécois francophones sont anonymes, sans nom... comme les Arabes dans *L'étranger*, de Camus ». J'avoue que cela m'avait amené à poser un nouveau regard sur l'œuvre de Camus.

La sensibilité du sociologue Jean Dorion sur la question de l'immigration est bien connue. À la fin des années 1970, il a été l'attaché politique du ministre de l'Immigration Jacques Couture, artisan de l'accueil au Québec de réfugiés indochinois, et, plus tard, chef de cabinet du ministre Gerald Godin.

Son intérêt dépassait ce cadre professionnel. Il aimait raconter qu'il avait connu sa future épouse japonaise en répondant à une question de cette touriste dans le Vieux-Montréal. Aussi extraordinaire que cela aurait pu paraître, cette relation l'avait conduit à devenir, de 1994 à 2000, le délégué général du Québec au Japon. Il avait appris la langue et les subtilités de la culture et de la diplomatie japonaises, qu'il aimait partager avec un plaisir non dissimulé.

Il poursuivra ses relations avec le Japon, en tant que porte-parole en matière d'affaires étrangères comme député du Bloc Québécois (2008-2011), et par la suite à titre individuel. Le Japon a reconnu la qualité de cette relation en le décorant de l'ordre du Soleil levant, la deuxième plus haute distinction japonaise.

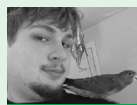
Notre relation a été assombrie par nos positions divergentes dans le débat sur la laïcité, mais cela n'a pas diminué ma profonde estime pour ce compagnon d'armes dans notre lutte pour l'indépendance du Québec. ◀



Le billet

Michel Rioux

1



Le monde syndical

Orian Dorais

13



Les médias

Pierre Sormany

3



La tutelle impérialiste

Luc Allaire

14



La politique québécoise

Sylvain Martin

4



La laïcité

Marie-Claude Girard

15



Le monde de la finance

Gabriel Ste-Marie

5



Le troisième œil

Pierre Jasmin

18



L'immigration

Anne Michèle Meggs

6



La langue

Charles Castonguay

7



Toponymie

Marc Nantel

8



La page éditoriale

Pierre Dubuc

9



4270, boul. Saint-Laurent, bureau 204,
Montréal (Québec) H2W 1Z4

Téléphone : (514) 843-5236
Internet : info@lautrejournal.info

Envoi de publication canadienne
Numéro de convention : 40050148

2026, Dépôt légal
Bibliothèque nationale
ISSN : 0833-8965

Imprimé par les travailleuses et travailleurs
syndiqués de l'Imprimerie Hebdo-Litho

Les médias

Qu'est-ce qu'on attend pour déguerpir?

L'emmerdification de « X »

Pierre Sormany

L'information a choqué. Une nouvelle fonctionnalité de l'IA Grok, sur la plateforme X du multimilliardaire fasciste Elon Musk, permet aux usagers de modifier à leur guise toute photo ayant été diffusée sur cette plateforme. Résultat, les usagers se sont aussitôt amusés à dévêtir des stars ou des politiciens (surtout des starlettes et politiciennes, en fait) ou de leur faire prendre des poses dégradantes.

Cette fonction a même été utilisée pour déshabiller les victimes de l'incendie d'un bar suisse, ou les photos de Renée Nicole Good, assassinée froidement par un agent de la politique fédérale américaine de l'immigration (ICE). On a aussi produit de nombreuses mises en scène pédopornographiques à partir de vraies photos d'enfants.

Entre le 25 décembre et le 1^{er} janvier, plus de la moitié des images générées par Grok représentaient des personnes légèrement vêtues, dont 81 % de femmes, selon une étude de l'ONG européenne AI Forensics.

Colère et dénonciations internationales, en Europe surtout. X a réagi en réservant la génération d'images aux seuls abonnés payants, ce qui devrait permettre, nous dit-on, de retracer les utilisateurs qui violent les lois et le droit à l'image, à partir de leurs données de cartes de crédit. Mince consolation

quand on sait combien la liberté de tenir des propos odieux est sacrée pour Elon Musk. Et avec quel manque d'empressement les réseaux sociaux traitent les plaintes reçues.

UNE FABRIQUE DE RAGE ET DE HAINE RACISTE

Ce n'est pas la première dérive de la plateforme X. Musk n'avait-il pas décidé, il y a quelques mois, de débarasser son IA de ces restrictions langagières qui rendait les robots conversationnels trop « politiquement corrects ». Dès les premiers jours, les internautes ont diffusé des échanges avec Grok où l'IA tenait des propos racistes et identifiait Hitler comme un homme admirable.

Une dérive accidentelle? Pas du tout. La culture de la rage et de la haine est à la base du modèle d'affaires de X.

Chaque année, le dictionnaire Oxford choisit un terme qui, aux yeux de son équipe, décrit le mieux l'air du temps. Pour 2025, il a identifié l'expression *rage bait*, qu'on pourrait définir comme un « appât par la colère », c'est-à-dire la préférence accrue des réseaux sociaux d'afficher les contenus qui alimentent la rage des citoyens de façon à capturer leur attention. On privilégie la réaction émotive des gens plutôt que la réflexion.

Nulle part, cette propension n'est-elle aussi marquée que sur X. La mécanique de la plateforme est de favoriser



La mécanique de la plateforme est de favoriser les réactions immédiates, courtes et sans nuances. On y jette ses émotions en vrac, sur le coup.

les réactions immédiates, courtes et sans nuances. On y jette ses émotions en vrac, sur le coup. Pas grave s'il s'agit de commenter sur l'assiette qu'on vient de nous servir au resto ou la dernière « cuterie » de notre chat. Mais, dans le domaine politique ou social, cette mécanique est ferment de catastrophe.

UN PIÈGE POUR POLITIENS

Le leader du Parti Québécois, Paul Saint-Pierre Plamondon, l'a vécu à ses

dépens, en décembre, quand il a dénoncé sur X « la vacuité intellectuelle et l'aplaventrisme d'une partie substantielle du milieu culturel québécois », parce que certains porte-paroles du secteur des arts avaient salué la nomination du Québécois Marc Miller comme ministre fédéral du Patrimoine.

Ce propos visait un milieu sur lequel le PQ doit compter s'il veut avoir la moindre chance de faire progresser l'idée de l'indépendance. On pourrait parler d'un geste typiquement « trumpiste », dans la mesure où PSPP s'attaquait de front... à ses meilleurs alliés.

Bien sûr, il s'est excusé deux jours plus tard de ces propos irréflectifs. Puis le lendemain, sur le plateau de *Tout le Monde en parle*. Et plus tard encore en participant avec humour à la revue de l'année de l'Infoman. Soit! Mais aura-t-il au moins compris qu'il lui faut désormais fuir le piège que représente l'outil de haine d'Elon Musk?

C'était avant l'affaire des photos dénudées. La journaliste française Marie Le Conte pose à nouveau la question dans le quotidien *The Guardian* du 12 janvier : qu'est-ce qu'on attend pour déguerpir? « Les élus ne peuvent pas faire d'annonces politiques dans un espace qui héberge des photos de jeunes filles quasi nues produites par l'IA », écrit-elle. Et plus loin : « Les journalistes ne peuvent partager leur travail sur un site qui promeut systématiquement la suprématie blanche. »

Mais non. François Legault a aussitôt répondu à la Presse canadienne qu'il continuerait de publier sur X. Heureusement qu'il s'en va : ses tweets n'intéresseront bientôt plus personne. Mais que feront les politiciens qui restent? Prédiction : ils continueront de fréquenter X et d'enrichir Elon Musk. « L'irresponsabilité de nos élus en

matière de présence dans les médias sociaux me sidère. C'est comme s'ils ne comprenaient tout simplement pas que la polarisation et la dégradation du débat public est intimement liée au fonctionnement des plateformes privées et étrangères qu'ils valident chaque jour en s'y exprimant », écrit le chroniqueur Steve Proulx, un des promoteurs du futur réseau Sociable, conçu justement pour nous sortir de ce piège des algorithmes.

Les politiciens nous répondront qu'ils n'ont pas le choix, s'ils veulent rejoindre les journalistes et les électeurs. Foutaise! Selon les données récentes, seulement 15 % des Québécois fréquentent X de façon régulière, ce qui le place au 8^e rang des plateformes de partage de contenu.

Or, la grande majorité de ces internautes sont des fans qui utilisent X pour suivre leurs idoles, des journalistes qui traquent les propos des politiciens ou s'échangent des références (ce qu'ils peuvent déjà faire tout aussi bien sur LinkedIn) ou des individus qui carburant à la haine.

LE DANGER D'ENTREtenir LA RAGE

Dans sa chronique du 11 décembre dernier, Christopher Curtis, journaliste fondateur du média en ligne *The Rover*, rapporte le cas de 15 personnes (dont plusieurs anciens militants du PQ) ayant reçu un déluge d'attaques haineuses après avoir critiqué la politique identitaire de Paul St-Pierre Plamondon.

« Il y a une rage parmi les partisans du PQ que je ne vois pas dans les autres partis », dit la psychiatre et écrivaine Marie-Eve Cotton, une des victimes de ces attaques féroces.

Dans le débat public, cette rage est dangereuse. Les politiciens ne devraient surtout pas l'entretenir... surtout celui qui espère rallier le plus de monde à son projet d'indépendance. Mais sera-t-il capable de s'en passer? « Nombre de vieux milléniaux sont devenus dépendants d'un cocktail enivrant : les médias sociaux pour la dopamine, les disputes en ligne pour l'adrénaline. Il m'a fallu des années pour m'en sevrer. C'est une des raisons qui m'a motivé à cesser de boire, il y a 16 mois, et à dire adieu aux empoignades absurdes sur Twitter », avoue candidement Curtis, dans sa chronique.

PSPP n'est pas la seule victime de ce cocktail enivrant. Mais son entourage devrait lui conseiller fortement d'éviter les sautes d'humeur irréflectives. Et de prendre ses distances avec les réseaux sociaux qui, comme X, carburant aux sautes d'humeur. Il y a tant d'autres façons de rejoindre le public et les journalistes.

En fait, il est encore temps en cette fin de janvier pour prendre une résolution de nouvelle année, et faire une promesse que les politiciens pourront tenir pour une fois : s'engager tous à quitter cette fabrique de haine. Ça urge. ◀

La politique québécoise

À l'occasion des prochaines élections québécoises

Les syndicats doivent jouer un rôle fédérateur

Sylvain Martin

L'année 2026 sera une année électorale au Québec et certains diront : « Enfin! Il n'est pas trop tôt! » Après huit ans d'un régime caquiste avec « Papa » Legault à sa tête, on est mûrs pour du changement. D'accord! Mais pas n'importe quel changement et pas n'importe comment.

On croyait que la campagne électorale opposerait François Legault (CAQ), Pablo Rodriguez (libéraux), Ruba Ghazal et Sol Zanetti (Québec Solidaire), Paul Saint-Pierre Plamondon (Parti Québécois) et Éric Duhaime (Parti conservateur du Québec).

Mais le portrait a rapidement changé. Rodriguez a été forcé de démissionner, « Papa » Legault a annoncé sa démission, précédée et suivie par celles d'autres ministres d'importance. Aujourd'hui, deux partis doivent organiser une course à la chefferie en l'espace de quelques mois. À la CAQ, Christine Fréchette semble prendre de l'avance, chez les libéraux, tout porte à croire que Charles Milliard sera leur nouveau chef.

LA TRAME DE FOND DE LA PROCHAINE CAMPAGNE ÉLECTORALE

Le parti au pouvoir devra nécessairement défendre son bilan. Pas très reluisant, il faut le dire. Un système de santé où l'accès à un médecin de famille n'est toujours pas réglé et qui est en

éternelle pénurie de main-d'œuvre. La création de Santé Québec, une structure qui devait révolutionner notre système de santé, n'a à ce jour rien réglé de concret.

Les infrastructures, les routes, les hôpitaux et les écoles tombent en ruine. Le système d'éducation était une priorité pour « Papa » Legault. Mais la scolarité à trois vitesses est toujours en place, avec des coupures de budget et un manque de ressources pour aider les élèves en difficulté.

La crise du logement a été niée pendant tout le premier mandat pour ensuite être admise du bout des lèvres devant l'augmentation du nombre de personnes en situation d'itinérance. Que dire de l'adoption de lois qui sont des attaques directes envers les syndicats et les droits des travailleuses et travailleurs du Québec?

M. Legault se vante d'une augmentation de la richesse des familles québécoise plus rapide qu'en Ontario. Pourtant, les banques alimentaires du Québec n'ont jamais été aussi sollicitées. Et ce n'est là qu'un court survol du bilan des huit années au pouvoir de la CAQ. La personne qui prendra les rênes de ce parti aura un lourd bilan à défendre.

L'OFFRE DES PARTIS D'OPPOSITION

Les partis d'opposition n'ont pas de bilan à défendre, mais ils ont des défis à relever. Le nouveau chef libéral devra



Photo : Front commun

Les élections doivent être l'occasion pour le peuple québécois de dire aux partis politiques ce qu'ils souhaitent comme société.

trouver une façon de se défaire de l'image d'un parti où la corruption, ou du moins l'apparence de corruption ne sont jamais trop loin. Une aura de « fling flang » flotte toujours dans l'air autour du Parti libéral du Québec.

À la suite du dernier scrutin, Québec Solidaire affichait un air hautain face au Parti Québécois. Aujourd'hui, le parti n'est pas au bout de sa peine après avoir connu le départ de ses deux porte-paroles, Gabriel Nadeau-Dubois et Emilise Lessard-Therrien. Cela s'est traduit par une baisse dans les intentions de vote et une stagnation de l'appui de la population à leur vision de ce que devrait être le Québec.

Paul St-Pierre Plamondon flotte en tête des sondages depuis plusieurs mois. Certains pensent qu'il pourrait subir le même sort que le Parti conservateur du Canada. Pour ma part, je crois que le plus grand défi du PQ sera de faire face à la peur qui pourrait être ressentie par le peuple québécois à cause des frasques de notre voisin du Sud. Les électeurs pourraient choisir la stabilité du Canada plutôt que l'incertitude que peut représenter la création d'un pays. Et vous pouvez être sûrs que nos bons amis fédéralistes et pseudo-nationalistes de la CAQ vont s'en donner à cœur joie pour alimenter cette crainte.

Un autre défi pour PSPP et son parti est d'aller au-delà de la promesse de la tenue d'un référendum. Il doit nous présenter le processus qui mènera à un référendum et la façon dont le Québec sera gouverné dans l'intervalle. Est-ce que nous aurons une société où le dialogue social prend tout son sens et que l'objectif de réduire les inégalités sociales est primordial, ou bien une société où le libéralisme fait foi de tout?

Finalement, le Parti conservateur du Québec va-t-il se contenter de capitaliser sur l'insatisfaction d'une partie de la population, promettre la construction du troisième lien et proposer ses mêmes vieilles idées de privatisation des services publics et de baisses d'impôts pour tenter de faire élire au moins un député sur la Rive-Sud de Québec, ou bien se présenter comme une réelle option pour l'ensemble du Québec?

Avec toutes ces offres politiques, personne ne peut prédire l'issue de la prochaine élection. À cause de notre mode de scrutin, nous pouvons nous retrouver avec un gouvernement majoritaire élu avec l'appui de moins de 40% de la population. Il est aussi possible que nous ayons un gouvernement minoritaire. Ce qui saute aux yeux, c'est qu'aucun parti politique ne réussit à fédérer une majorité de la population. Nous en sommes souvent réduits à voter contre une option ou pour la moins pire des options.

LE RÔLE FÉDÉRATEUR DES SYNDICATS

À mon avis, les syndicats et les grandes centrales syndicales (FTQ, CSN, CSQ) pourraient et devraient jouer ce rôle fédérateur de la volonté du peuple québécois. Les centrales ont le savoir-faire. Elles savent être à l'écoute de leurs membres, recueillir leurs revendications et leurs aspirations. Elles savent créer des forums de discussion efficaces. Elles le font avant les négociations avec les employeurs, mais également pour décider des grandes orientations de leurs organisations respectives.

Les centrales ont des structures qui leur permettent d'être présentes dans toutes les régions du Québec. Tout ce savoir-faire et ces structures régionales devraient être mis au service de la population québécoise pour fédérer ses aspirations et déterminer ce que le Québec devrait être.

La CAQ et le ministre Boulet tentent de museler les syndicats et les centrales syndicales avec le projet de loi 3. À plusieurs reprises, et à juste titre, des dirigeantes et dirigeants syndicaux ont averti le ministre Boulet que jamais il ne réussirait à les réduire au silence. Je crois que les syndicats et les centrales syndicales doivent non seulement dénoncer haut et fort les injustices dans notre société, mais également jouer ce rôle fédérateur du peuple québécois.

Actuellement, aucun parti politique ne le fait. Aucune de leurs options ne permet de le faire. Il faut sortir de ce paradigme. Les élections doivent être l'occasion pour le peuple québécois de dire aux partis politiques ce qu'il souhaite comme société et non de se limiter à l'exercice du choix du moins pire. Les associations syndicales peuvent et doivent jouer ce rôle fédérateur. ◀

L'auteur est syndicaliste

MOIS DE L'HISTOIRE DES NOIRS


UNIFOR
lesyndicat | Québec

Chez Unifor Québec, nous reconnaissons et célébrons la résilience, la force et les contributions inestimables des communautés noires dans la société québécoise et dans le milieu syndical.

En ce Mois de l'histoire des Noirs, nous renouvelons notre engagement envers l'égalité, la justice sociale et la solidarité.



Le monde de la finance

Dialogue entre les économistes Paul Krugman et Gabriel Zucman

Le nouvel « Âge doré »

Gabriel Ste-Marie

A la fin janvier, l'économiste américain Paul Krugman a publié ses échanges avec l'économiste français Gabriel Zucman, qui ont en grande partie porté sur la concentration du pouvoir et de la richesse. Leur constat est clair, nous vivons un nouvel « Âge doré », où une poignée d'ultrariches détient des leviers économiques, médiatiques et politiques d'une ampleur inédite.

L'« Âge doré » (en anglais *Gilded Age*) fait référence grosso modo au dernier tiers du 19^e siècle aux États-Unis. Une période de croissance fulgurante, dorée en surface, mais corrodée à l'intérieur. Elle fut marquée par la montée de trusts industriels (acier, chemins de fer, pétrole), l'influence politique d'une oligarchie (les « barons voleurs »), la corruption endémique et des inégalités vertigineuses.

La riposte démocratique est venue avec des lois antitrust, l'impôt fédéral sur le revenu – où les taux supérieurs ont même dépassé les 90 % pour contenir la concentration du pouvoir au milieu du 20^e siècle – et l'impôt sur les successions.

L'« ÂGE ULTRADORÉ »

Le propos des deux économistes est que, lorsque la richesse extrême menace la démocratie, la démocratie doit réguler la richesse. Et aujourd'hui, ils

démontrent que le curseur a de nouveau basculé, même plus loin qu'à l'« Âge doré » pour certains indicateurs.

Par exemple, Zucman propose de regarder l'ultrasommet : les 0,0001 % des foyers américains les plus riches. À la fin de l'époque de l'« Âge doré », cette minorité détenait 4 % de la richesse aux États-Unis, contre 10 à 12 % aujourd'hui. C'est dire qu'une minorité d'individus concentre aujourd'hui un pouvoir jusqu'à trois fois plus important qu'à l'époque. Le pouvoir de l'hyperélite actuelle excède celui des « barons voleurs ». Il est à noter qu'au début des années 1980, c'était quarante fois moins, soit 0,3 %. Le taux a progressivement grimpé jusqu'à aujourd'hui.

Avec une telle densité de puissance financière, médiatique et technologique, l'horizon démocratique se rétrécit. Aux États-Unis, Krugman et Zucman évoquent la capacité d'Elon Musk à lever en quelques jours 44 milliards \$ pour racheter Twitter et orienter l'agenda public. Krugman ajoute que Larry Ellison, le milliardaire cofondateur d'Oracle, essaie aujourd'hui d'acheter CNN.

En France, Zucman pointe la mainmise des milliardaires sur 80 % de la presse privée, utilisée comme bélier idéologique pour bloquer toute fiscalité plus équitable. Il ajoute : « Ils ont racheté toutes les chaînes de télévision, pratiquement tout ce qui pouvait s'acheter dans le domaine des médias



En France, Zucman pointe la mainmise des milliardaires sur 80 % de la presse privée, utilisée comme bélier idéologique pour bloquer toute fiscalité plus équitable.

ces dernières années. Et maintenant, ils utilisent ce pouvoir comme une machine pour s'opposer à toute politique, notamment fiscale, susceptible de les contraindre à payer le moindre impôt.»

RÉGULER LA RICHESSE

Pour limiter la concentration extrême de la richesse, l'économiste français propose un impôt annuel équivalent à 2% du patrimoine sur ce qui dépasse 100 millions \$. Cette mesure est communément appelée la taxe Zucman. Elle s'appliquerait évidemment seulement si l'impôt sur le revenu payé est en deçà du montant qui représente le 2% du patrimoine supérieur à 100 millions \$.

Il propose de taxer le patrimoine des ultrariches plutôt que leur revenu annuel déclaré parce que celui-ci est facilement manipulable : « À titre d'exemple, il y a quelques années, les

média américain *ProPublica* a révélé des informations sur les impôts payés par les milliardaires américains. Certaines années, des personnes comme Jeff Bezos ou Elon Musk ont déclaré des revenus très faibles et n'ont payé quasiment aucun impôt sur le revenu, malgré leur immense fortune. »

Sa taxe s'inspire de l'impôt minimum mondial de 15 % pour les multinationales, appliqué depuis 2021, sauf malheureusement aux États-Unis : on crée un socle, on rétrécit les échappatoires, on établit une norme.

Zucman rappelle d'ailleurs que la richesse des milliardaires s'accroît en moyenne de 10% par année et que sa taxe de 2 % serait insuffisante pour stabiliser la concentration de richesse. Il se justifie en affirmant que l'enjeu politique est ici de passer de zéro à un taux positif comme premier cran.

Afin de s'assurer que les milliardaires ne contournent pas la mesure en déménageant, le Français propose que le pays de résidence continue à imposer le milliardaire durant cinq ou dix années après son départ. On désamorce la menace d'exil à court terme, sans basculer dans l'extraterritorialité à vie.

Il rappelle d'ailleurs que cette règle est déjà en vigueur aux États-Unis et à vie, puisque l'imposition est basée sur la citoyenneté : « Autrement dit, si vous êtes citoyen américain et que vous déménagez aux îles Caïmans, vous devrez continuer à payer des impôts aux États-Unis jusqu'à votre décès, sauf si vous renoncez à votre citoyenneté américaine, ce qui est très rare. Une taxe est également prélevée lors de la renonciation à la citoyenneté. »

UN OPTIMISME DE BON ALOI

Gabriel Zucman est optimiste pour sa mesure. Le cadran politique bouge. Selon lui, sa proposition bénéficie d'un large soutien, y compris auprès de l'électorat de droite, et progresse dans les parlements européens (l'Assemblée nationale française a adopté le principe en février dernier, même si elle a été écartée lors de l'adoption du budget). Aux États-Unis, la défiance anti-oligarchique déborde les cercles militants : rassemblements, campagnes, initiatives d'État.

Zucman rappelle que sa proposition de taxe a été inscrite à l'ordre du jour au G-20 par le président brésilien Lula et est aussi débattue au Royaume-Uni. Il indique aussi que la Californie pourrait voter en novembre sur une proposition d'une taxe exceptionnelle de 5 % sur la fortune des milliardaires californiens. La ponction ne serait pas annuelle, mais unique. Le critère appliqué est d'être résident en Californie au 1^{er} janvier 2026, ce qui neutralise les déménagements futurs possibles. La mesure doit recueillir 800 000 signatures pour qu'elle soit soumise au vote et l'économiste reconnaît que c'est encore loin d'être gagné.

FAVORISER L'INVESTISSEMENT PUBLIC

En plus de cette proposition, Krugman et Zucman misent sur l'investissement public plutôt que sur la déréglementation. Selon eux, il est faux de dire que l'Europe est à la traîne. Ils démontrent que, contrairement à l'idée reçue, la croissance et la productivité de l'Europe se comparent à celles des États-Unis. Si la croissance a été plus forte aux États-Unis depuis 2010, c'est en raison de la croissance démographique plus élevée qu'en Europe.

Pour Zucman, le bon thermomètre n'est pas le PIB brut, mais le revenu national par adulte, c'est-à-dire ce que les gens peuvent effectivement consommer et épargner. Et, depuis 2010, sa croissance est exactement la même en Europe qu'aux États-Unis : 1,1 % par année en moyenne. Autrement dit, le niveau de vie progresse au même rythme des deux côtés de l'Atlantique.

Ceci fait dire aux deux économistes que l'Europe doit arrêter la déréglementation omnibus pour ressembler à tout prix aux États-Unis et ils appellent à prendre le contrepied. Là où l'Europe échoue, c'est dans l'investissement public : éducation, éducation supérieure, recherche, technologie et infrastructures. Krugman illustre le sous-investissement en infrastructures physiques avec la détérioration prononcée des trains en Allemagne.

Zucman donne en exemple une réalité française : « Un chiffre particulièrement alarmant pour un pays comme la France est le suivant : les dépenses publiques consacrées à l'enseignement supérieur et à la recherche par étudiant, corrigées de l'inflation, ont diminué de 25 % entre 2012 et aujourd'hui. La France sous-investit donc massivement dans son avenir, notamment dans son système éducatif. »

Sur une note d'espoir, Zucman parie que la démocratie retrouvera ses réflexes. Mais « il ne faut pas tarder » : dans ce nouvel « âge doré », le temps travaille pour l'oligarchie, sauf si la politique publique réussit à changer l'équation. ◀

Des combats partagés, une histoire commune

Dès les années 1960, la communauté haïtienne est au centre de la pensée révolutionnaire et du mouvement ouvrier francophone du Québec. Les membres d'une première vague d'immigration portaient alors la richesse d'une histoire anti-impérialiste, ainsi que les liens avec des penseuses et penseurs décoloniaux et socialistes de la diaspora.

Les échanges qui en découlent s'intensifient entre autres dans les bureaux syndicaux où s'élabore une solidarité internationale et anticoloniale. Cette dynamique contribue à l'intensification du mouvement ouvrier et marque profondément les grandes mobilisations, jusqu'au Front commun de 1972 dans les secteurs publics et parapublics contre le gouvernement de Robert Bourassa.

Dans les décennies suivantes, des travailleuses et travailleurs des communautés noires sont de toutes les luttes et s'organisent dans des secteurs précaires. La grève des chauffeurs de taxi haïtiens en 1983 et les luttes des femmes contre l'exploitation domestique rappellent que justice raciale et justice sociale sont indissociables.

Ce rapide survol souligne l'importance de la contribution des communautés noires à l'histoire syndicale du Québec. Alors même que l'on attaque le mouvement syndical, souvenons-nous du rôle du syndicalisme dans les conditions de travail actuel, mais aussi, de l'ensemble des acteurs y ayant participé, notamment du rôle central des communautés noires du Québec.

<https://iris-recherche.qc.ca/blogue/autre/communauté-noire-luttes-ouvrières-québec/>

L'équipe du 429



sfmm429.qc.ca



Syndicat des fonctionnaires municipaux de Montréal - SFCM



L'immigration

Les cibles d'immigration francophone hors Québec

Une bonne nouvelle avec bien des bémols

Anne Michèle Meggs

La ministre fédérale de l'Immigration s'est félicitée récemment d'avoir dépassé, pour la quatrième année de suite, sa cible pour l'immigration francophone hors Québec. On dirait une nouvelle bien positive, mais elle cache beaucoup de bémols.

Le premier est venu immédiatement de la Fédération des communautés francophones et acadienne (FCFA) du Canada qui, tout en soulignant qu'il s'agit d'un pas dans la bonne direction, constate que le nombre réel de francophones ayant obtenu leur résidence permanente hors Québec en 2025 a baissé par rapport à 2024.

UN REGARD SUR LE «COMMENT» LES CIBLES SONT ATTEINTES

Il y a un autre son de cloche aussi des journalistes et experts en immigration dans le reste du Canada. Ils sont plus intéressés par comment le gouvernement fédéral fait pour atteindre ses cibles d'immigration francophone que par les résultats.

Vers le début janvier, deux journaux importants du Canada anglais (*le Globe and Mail* et *le Toronto Star*) ont publié des textes présentant des données qui démontrent la place démesurée que le programme d'immigration francophone hors Québec a prise dans le processus d'octroi de la résidence permanente au Canada anglais en 2025.

Non seulement ce programme a représenté 42 % des invitations émises dans le cadre du système Entrée Express, mais le nombre de points accumulés par ces candidatures n'était pas à la hauteur des candidatures invitées dans d'autres programmes.

Il commence à y avoir un peu de grogne dans le reste du Canada contre le programme d'immigration francophone. De plus en plus de consultants et d'avocats en immigration recommandent à leurs clients d'apprendre le français pour profiter de ce programme privilégié par le fédéral. Des économistes soulignent qu'on est en train de perdre des candidatures de grande qualité et que cela va à l'encontre des objectifs économiques de la politique d'immigration.

Cette situation est certainement frustrant pour plusieurs personnes non francophones qui essaient d'obtenir leur résidence permanente. De plus, le gouvernement a, en même temps, baissé les seuils d'immigration permanente. Ça veut dire moins d'invitations en général. La concurrence est donc grande. Ces baisses expliquent aussi pourquoi la cible en pourcentage peut être atteinte avec moins de francophones.

DES OBJECTIFS POTENTIELLEMENT CONTRADICTOIRES

Il va sans dire que, si on établit une condition obligatoire, comme des compétences en français, avant de calculer les scores, on réduit automatiquement le bassin de candidatures, ce qui élimine des candidatures qui accumulent plus de points hormis ceux pour le français. Mais, augmenter l'immigration francophone hors Québec côtoie l'objectif économique du Plan canadien d'immigration.

On a constaté le même phénomène dans les invitations faites en décembre dernier par le Québec dans le cadre du Programme de sélection des travailleurs qualifiés (PSTQ), des invitations annoncées pour calmer les personnes qui comptaient sur le Programme d'expérience québécoise (PEQ). Les invitations faites dans les volets 1 (haute qualification et compétences spécialisées) et 3 (professions réglementées) visaient des personnes séjournant au Québec. Les scores minimaux étaient de 781 et de 717 respectivement (sur un potentiel maximal de 1200). Pour le volet 2 (compétences intermédiaires et manuelles), qui incluait comme condition de séjourner en région, le score minimal était de 573.

CIBLES AVEC DES DÉFINITIONS DIFFÉRENTES DE FRANCOPHONE

On applaudit l'atteinte de la cible d'immigration francophone hors Québec. Mais, attention. Cette cible compte le pourcentage de personnes admises qui ont déclaré pouvoir «communiquer en français» ou «en français et anglais» sur leur formulaire de demande de résidence permanente.

En fait, ces cibles d'immigration francophone ont été mises en place pour atteindre un objectif plus ambitieux : ramener le poids démographique des francophones hors Québec à 6,1 % de la population canadienne, celui d'il y a 55 ans. (Le poids actuel est 3,5 %.) On ne trouve pas d'échéance pour atteindre ce but.

(Un journaliste au *Globe and Mail* a émis l'hypothèse en 2024 que l'objectif non déclaré du programme est «de contrer les séparatistes québécois nouvellement confiants qui insistent sur le fait que le français est condamné au Canada et que, sans l'indépendance, le même sort attend la belle province.»)

L'atteinte de la cible du poids démographique des francophones hors Québec sera révélée dans les données du recensement. Il s'agit des personnes dont le français est la première langue officielle parlée. Les personnes d'expression anglaise qui apprennent le français pour être sélectionnées dans le programme ne seront pas comptées dans la cible démographique.



Le programme fédéral incite les francophones à statut temporaire au Québec à trouver un domicile ailleurs au Canada pour accélérer l'obtention de la résidence permanente.

Photo : Sam Farley/BBC

De toute manière, il est difficile d'imaginer qu'une personne allophone dont la deuxième langue est l'anglais, vivant au Canada anglais, commencera à utiliser le français, sa troisième langue, en public ou au travail, encore moins à la maison ou avec les enfants.

IMMIGRATION AU SECOURS DES COMMUNAUTÉS FRANCOPHONES HORS QUÉBEC

Ce ne sont pas les seuls constats qui font croire que ce programme ne suffira pas pour revitaliser les communautés francophones hors Québec.

Mario Polèse, économiste, et auteur du livre *Le miracle québécois* (Boréal), a publié une analyse pertinente de cette question dans la revue *Options politiques*, en janvier, intitulée «Le Canada a besoin de sa propre loi 101». Il affirme que «la langue plus faible (le français en l'occurrence) doit être "imposée" sur le lieu de travail, dans l'affichage, dans des régions à forte présence francophone² choisies, comme le fait la loi 101 au Québec, si l'on veut que le français soit effectivement la langue habituelle dans les régions visées».

ET LA FRANCOPHONIE QUÉBÉCOISE?

Cela étant dit, la vitalité de la langue française au Canada constitue un défi partout au pays, incluant le Québec. Le programme fédéral est en concurrence directe avec la politique d'immigration québécoise.

Il incite les francophones à statut temporaire au Québec à trouver un domicile ailleurs au Canada pour accélérer l'obtention de la résidence permanente. Il y a des reportages et plusieurs anecdotes concernant des personnes qui sont arrivées au Canada grâce à ce programme, mais qui s'installent plutôt au Québec, soit en arrivant, soit après s'être rendu compte qu'elles ne pouvaient vivre facilement en français dans leur province de destination. Avec la résidence permanente, elles ont un droit de mobilité au Canada, mais elles n'ont pas été sélectionnées par le Québec.

Presque la moitié des invitations faites dans le cadre du programme fédéral étaient des ressortissants d'un seul pays. Le gouvernement fédéral a

ouvert deux nouveaux bureaux d'immigration au Cameroun et en Éthiopie, directement liés à ce programme. Le Québec a pris des mesures en 2024 pour restreindre à 25 % le nombre d'invitations aux personnes d'un même pays de provenance pour assurer une saine diversité dans l'immigration québécoise.

Ces considérations demeureront les mêmes dans un Québec indépendant, présumant une entente avec le Canada de libre circulation des personnes entre les deux pays.

Enfin, un rapport du Conference Board du Canada publié en novembre 2024 a noté que 35 % des personnes immigrantes de langue maternelle française quittent le Canada dans les 25 ans après avoir obtenu leur résidence permanente. Cela inclut celles du Québec; le portrait est encore plus sombre pour les francophones établis en Ontario. Le pic des départs se fait après deux ans. Pour les immigrants en général, la proportion est de 22 %, avec le pic à cinq ans. Il ne suffit pas d'inviter et de sélectionner les gens, il faut les retenir.

DES LEÇONS À TIRER

D'abord, l'immigration est rarement le seul facteur qui peut résoudre un problème. Lors de la conception d'une politique, il est crucial d'analyser tous les effets possibles, qu'ils soient bénéfiques ou préjudiciables, attendus ou imprévus, en visant l'équité maximale.

Les objectifs d'une politique d'immigration peuvent être contradictoires. C'est au gouvernement concerné d'être transparent concernant ses décisions. Veut-on prioriser les objectifs économiques ou culturels ou régionaux? Quels choix seront les plus gagnant-gagnant pour la communauté d'accueil, les personnes qui arrivent et les pays de provenance?

L'immigration et la langue française; on n'a pas fini d'en parler. ◀

1. Il faut un niveau 7 (oral et écrit) sur une échelle de 12 pour se qualifier.
2. Un nouveau concept dans la *Loi sur les langues officielles* adoptées en 2023. Il n'est pas encore défini.

L'essai

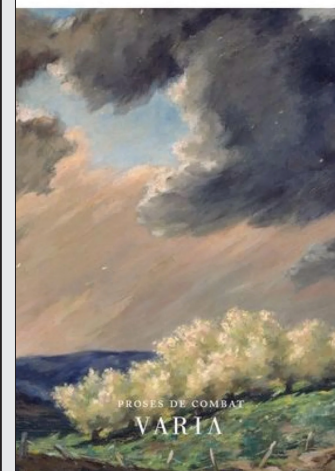
L'essai ressemble à un transport merveilleux où l'on écrit comme on embarque dans une idée, véhicule qui mènera dieu sait où, dans une panique d'être qui bien souvent pousse à tenter de faire prendre une débarque à la pensée pour la faire prendre le champ afin de retrouver les sentiers de traverse secrets.

Autre métaphore, médicale cette fois : l'essai est une sorte de vaccin contre la maladie infantile qui consiste à s'identifier à ses idées, à en faire carrière, à les exploiter comme les entrepreneurs culturels d'aujourd'hui que sont devenus tellement de professeurs et d'artistes malgré eux, pris avec la nécessité d'exister et de gagner leur vie dans un monde culturel qui exige un discours cohérent sur nos pratiques, alors que la création suit le plus souvent, et heureusement, une route qui désobéit à ses propres projections.

Ce serait même inquiétant qu'une œuvre suive exactement sa propre théorie : en un mot, ça ne serait pas une œuvre, mais une illustration conceptuelle, un décalque sans chair d'une idée qui pâlirait au grand air, au vent et au soleil de la réalité. L'essai dissout toutes ces certitudes et empêche de faire une industrie plaquée mur à mur à toutes les situations.

Étienne Beaulieu

UN ESSAIM DE POUSSIÈRE



Ce qui achève de distinguer l'essai des textes de ces « toutologues » qui interviennent à propos de tout et de rien dans l'espace public en donnant, pour toutes les situations, toujours la même doctrine apprêtée avec les mêmes ingrédients, comme un buffet de traiteur qui sert autant aux enterrements qu'aux baptêmes et qui, finalement, ne veut plus rien dire, n'est qu'une tartine de discours imitable par l'importe quelle IA bien formatée.

Le faux est devenu une banalité presque normale dans un monde virtuel, généré par l'IA et abreuvé de fake news. L'essai devient une rareté secourable dans ce monde en perte de réel, en parlant au « je » de réalités du monde proche et des méditations qui peuplent une conscience. En un mot (un autre), l'essai est un remède contre le pullulement des chroniqueurs qui infestent la discussion publique et qui la rendent si toxique. ◀

Un essaim de poussière.
Étienne Beaulieu
Varia, 2025

La langue

Quelle valeur est la plus fondamentale?

Le libre choix ou le français langue commune?

Charles Castonguay

LAISSER LE QUÉBEC S'ANGLICISER

« Le libre choix, une valeur fondamentale » (« Le Devoir », 23 juin 2018). Le titre résume la position prise par la Fédération des cégeps dans le débat sur la langue d'enseignement au collégial.

« Le caractère français du Québec, une valeur fondamentale », doit-on lui répliquer. Aujourd'hui plus que jamais.

Mon livre *Libre-choix au cégep : un suicide linguistique* (Éditions du Renouveau québécois, 2017) réunit nombre d'observations qui soulignent l'urgence d'appliquer la loi 101 aux études collégiales. Quantité de constats s'y sont ajoutés depuis, qui commandent de l'étendre jusqu'au bac. Sans quoi le Québec continuera à s'angliciser.

En conférence de presse le 20 novembre 2024, à l'occasion de la publication de son rapport sur la situation du français au Québec *Comprendre le recul, inverser les tendances*, Benoît Dubreuil, commissaire à la langue française, a expliqué au journaliste Phil Authier de *The Gazette* pourquoi, selon lui, la part des établissements anglais dans l'enseignement supérieur fait problème. « C'est qu'il y a un déséquilibre. On passe de 9% d'élèves dans les écoles primaires et secondaires anglaises à plus de 20% d'étudiants dans les cégeps et universités de langue anglaise.

« Le problème est que cela renforce un déséquilibre qui existe à la fin du secondaire : on n'a pas réussi à faire en



Ou on étend la loi 101 jusqu'au bac, ou on laisse le Québec s'angliciser.

sorte que chaque finissant du secondaire français a adopté le français comme langue commune pour socialiser dans la vie de tous les jours. Alors, ce déséquilibre est consolidé lorsqu'après leur secondaire, des gens passent trois, quatre, cinq ou six années à étudier en anglais. Et puis après, on retrouve ensuite ce déséquilibre dans le marché du travail.

« Il ne s'agit pas d'empêcher des gens d'étudier dans une autre langue. Nous devons simplement nous assurer que le passage d'une langue à l'autre demeure, dans l'ensemble, équilibré. Nous assurer qu'en fin de compte, nous n'avons pas un système qui fonctionne davantage au bénéfice de l'anglais que du français. » (Nous traduisons)

La solution à cet enchaînement de déséquilibres coule de source. Si l'on n'en veut plus d'un système qui fonctionne davantage au bénéfice de l'anglais que du français, il convient d'appliquer au plus sacrant la loi 101 au cégep ainsi qu'au baccalauréat.

Dubreuil propose, à peu de chose près, l'inverse. Soit de maintenir le libre choix de la langue de l'établissement d'études supérieures, assorti d'un bouquet de demi-mesures visant à réduire à 15% la part de l'anglais comme langue d'enseignement collégial et universitaire.

Cela avantagerait quand même l'anglais. Et laisserait le Québec continuer à s'angliciser.

Ce 15% est d'ailleurs trompeur. « Augmenter la part de l'enseignement en français dans les collèges et les universités contribuerait sans contredit à en consolider la place [du français] comme langue commune », proclame le rapport Dubreuil. Oui, mais. S'il s'agit d'enseignement dans un établissement français, oui. Mais dans un établissement anglais, absolument pas.

Dubreuil le reconnaît quatre pages plus loin. « Nous sommes conscients que l'approche proposée n'a rien d'un remède miracle [...] le fait d'intégrer une part d'enseignement en français dans les établissements anglophones ne transformerait pas radicalement les préférences linguistiques des jeunes les plus attirés par l'anglais. » Insister alors, comme il le fait, sur son 15% relève de la fausse représentation.

Dubreuil illustre la flexibilité de son approche en présentant divers scénarios de répartition de l'enseignement en français entre les établissements français et anglais, qui réduiraient à 15% la part de l'enseignement en anglais. Cependant, ses scénarios attribuent aux établissements anglais une part de l'enseignement supérieur qui se situe entre 18 et 22%. C'est cette part qui compte. De l'avis même du commissaire.

Or, entre 18 et 22%, ça frôle le statu quo. « Néanmoins, poursuit Dubreuil, nous croyons que cette approche offrirait aux décideurs la marge de manœuvre nécessaire pour trouver un équilibre entre les valeurs et les intérêts en présence. » De toute évidence, garantir le libre choix et la stabilité financière des établissements anglais importe davantage au commissaire que d'assurer réellement un équilibre entre le français et l'anglais.

RÉTABLIR UNE VISION COHÉRENTE DE LA LANGUE COMMUNE

Ce qui reste de la loi 101 donne du Québec l'image d'une société confuse, incapable de régler clairement son caractère français. D'une société qui, aussitôt qu'il est question d'étudier au-delà du secondaire, s'efface devant le modèle canadien. Celui du libre choix entre le français et l'anglais.

Cette incohérence fondamentale alimente jusqu'au tout premier maillon de la chaîne de déséquilibres que déplore Dubreuil dans sa réponse à Authier. La perspective de passer à l'anglais aux

études supérieures conforte certainement son usage comme langue commune pour socialiser à l'école secondaire française. D'autant plus que l'ardeur moralisatrice avec laquelle l'anglophonie canadienne dénigre le modèle de société québécois impressionne facilement à l'adolescence.

Appliquer la loi 101 seulement au cégep, comme le propose le PQ, ne changerait pas fondamentalement la donne. Les jeunes du secondaire français qui visent l'université anglaise n'auraient qu'à toffer deux ans de plus au cégep français avant d'y accéder.

L'étude complémentaire au rapport Dubreuil, *Langue d'enseignement, utilisation du français au travail et choix linguistiques*, précise en effet que la probabilité qu'un jeune diplômé du secondaire français qui a fait son cégep en français, mais son bac en anglais, travaille principalement en français n'est que de 59%. Tandis que s'il a fait son cégep ainsi que son bac en français, cette probabilité s'élève à 88%. Voilà l'équilibre qu'il nous faut.

Suite au parcours contraire, en anglais au cégep comme au bac, cette probabilité s'effondre à 32%. L'anglais comme langue de travail l'emporte alors haut la main. Chez des jeunes diplômés du secondaire français. Qui sont, pour l'essentiel, des francophones ou allophones. Voilà où conduit le libre choix.

Notons enfin que parmi les diplômés issus de l'immigration anglophone en provenance des États-Unis, de l'Inde, des Philippines, etc., mais qui ont étudié en français au cégep et au bac, la probabilité de travailler principalement en français est de 71%. C'est l'unique parcours scolaire à garantir l'intégration en français d'une majorité de ces jeunes. Suite au parcours cégep et bac en anglais que permet le libre choix, la probabilité correspondante est de... 15%.

UN ÉQUILIBRE ILLUSOIRE

« L'approche que nous proposons part du principe qu'il existe au Québec un large consensus à l'idée de maintenir le statut du français comme langue commune », avance Dubreuil en conférence de presse. Mais le libre choix qu'il préconise encourage, au contraire, à répliquer « We're in Canada here » et à se comporter en conséquence. C'est-à-dire, à employer l'anglais comme langue commune.

Le Québec doit se démarquer de façon plus cohérente du Canada. Libre choix et français seule langue commune sont des valeurs antagoniques. Que le Québec prétende établir un équilibre entre elles a déjà trop affaibli son caractère français.

Les constats de l'étude du commissaire le confirment. Ou on étend la loi 101 jusqu'au bac, ou on laisse le Québec s'angliciser. ◀

NON

au projet de loi 3 à l'ingérence au contrôle politique au détournement de fonds



Toponymie

Les entreprises paient peu pour avoir leur nom sur un édifice public

Aréna Glencore et autres commandites

Marc Nantel

Les règles de toponymie au Québec permettent aux entreprises de mettre leur nom sur certains édifices publics, tel que l'aréna Glencore, la place Agnico

Eagle, etc. Il est également courant de voir afficher le nom des entreprises qui ont financé une partie des activités culturelles, artistiques ou sportives offertes aux citoyens.



Photo : Ville de Val-d'Or

Les entreprises à but lucratif possèdent déjà, par le truchement de la publicité, un moyen efficace de se faire connaître sans que leur nom soit attribué à des lieux. – Commission de toponymie

On voit même leur nom sur certaines installations universitaires, des institutions financières ou certains services du réseau routier. Ces appellations renvoient l'image d'un milieu de vie uniquement tributaire des contributions provenant de l'industrie. Elles faussent la perception de la population qui ne se voit plus comme un contributeur, mais comme un simple bénéficiaire des largesses de l'industrie.

Cette dépendance induite envers l'industrie n'est pas sans effet. Lorsqu'une possible fermeture d'entreprise est annoncée, une crainte généralisée amène certains citoyens à défendre leurs bienfaiteurs. Ils sont prêts à accepter n'importe quelle exigence de l'industrie et mettent de la pression sur leurs élus pour soutenir les entreprises.

On les entend dans les lieux publics et sur les réseaux sociaux souligner à grands traits l'importance de ces entreprises. Ils vont jusqu'à déclamer que la réduction de cet apport économique va bouleverser le socle de leur société. Fini la création d'emplois bien payés, fini la construction d'infrastructures publiques, fini le financement des activités de groupes communautaires. Selon eux, tous les événements publics disparaîtront. Leur ville et leur région se retrouveront devant un avenir incertain avec des BS au final et une baisse de la valeur des propriétés.

LA RÉALITÉ

Prenons comme exemple la région minière de l'Abitibi où les commandites sont de plus en plus utilisées pour nommer les édifices publics et les événements publics.

Cette visibilité toponymique donne l'impression que ces infrastructures n'existeraient pas sans l'apport financier des entreprises. En effet, le fait de voir le nom d'une entreprise en lettres géantes sur un édifice ou un événement donne l'impression que c'est elle qui paie en entier pour cette réalisation.

Toutefois, une étude produite par une étudiante à la maîtrise à l'Université du Québec en Abitibi-Témiscamingue (UQAT) tend à infirmer cette perception. Dans son étude, l'auteur démontre

que la majorité du financement des projets provient de fonds publics. Voici deux exemples qu'elle a compilés :

- Quatre événements culturels à Val-d'Or portaient le nom d'une entreprise. Ils étaient financés en moyenne à 44,25 % de fonds publics, 26,25 % de revenus autonomes, 7,25 % de minières et 22,25 % d'autres partenaires privés.

- Une infrastructure à Val-d'Or portait le nom d'une entreprise minière. Elle était financée à 78 % de fonds publics, 0 % de fondations, 19 % d'une minière et 16,6 % de partenaires privés.

Je me permets de souligner que les commandites des entreprises sont déductibles d'impôt, ce qui diminue le pourcentage de leur contribution en abaissant leur taux d'imposition. La contribution des entreprises est donc inférieure à celle mentionnée dans l'étude.

Ce que ces chiffres mettent en évidence, c'est que, bien que l'apport financier des entreprises soit intéressant, il n'est pas la raison première de la mise en œuvre des projets. Ces derniers sont d'abord et avant tout réalisés grâce aux fonds publics.

LES EFFETS DÉLÉTÈRES

Tout est une question d'image. Identifier un édifice ou une activité à partir du nom d'une entreprise doit être vu comme la stratégie « du pain et des jeux » (expression utilisée pour la première fois par le poète satirique romain Juvénal vers l'an 100-125 de notre ère dans ses *Satires*).

Les entreprises nourriraient et divertiraient ainsi le peuple afin de maintenir l'adhésion sans condition de celui-ci. Toute opposition envers une entreprise devient ainsi impossible, car elle est considérée par certains comme une attaque directe envers ses bienfaiteurs et conséquemment réprimée par des larbins bien conditionnés.

Poussé à son extrême, les industriels pourraient se substituer à la gouvernance démocratique et imposer leurs propres règles au gouvernement. L'industrie deviendrait donc maîtresse

du jeu et pourrait ainsi influencer la réglementation sur ses opérations pour la rendre plus permissive.

En résumé, la population se retrouve dans une situation de dépendance envers l'industrie. Les organismes communautaires craignent de perdre leur subvention et les municipalités craignent de perdre les fruits de la taxation. Cet état de dépendance permet de créer une forme de fidélité à l'industrie.

TOPONYMIE

Selon la Commission de toponymie « le but premier de la dénomination des lieux n'est pas de servir de réclame. Elle considère que les entreprises à but lucratif possèdent déjà, par le truchement de la publicité, un moyen efficace de se faire connaître sans que leur nom soit attribué à des lieux ».

Mais elle indique que « s'il existe un rapport avec le lieu où l'activité, la désignation inspirée d'une marque de commerce ou d'une entreprise commerciale ou industrielle demeure justifiable ». Ce dernier point ouvre donc la porte à une utilisation abusive du nom d'une entreprise à des fins de publicité ou afin de créer une image corporative bienveillante.

Une municipalité a pourtant le pouvoir de légiférer pour encadrer l'utilisation du nom d'une entreprise sur un édifice public pour des raisons d'équité, de neutralité du service public et pour prévenir des avantages indus. Elle se doit aussi de respecter les règles de toponymie et les principes de neutralité.

Le problème se trouve dans le besoin des municipalités de trouver du financement autrement que par la taxation. On peut penser que c'est la raison pour laquelle les élus se laissent si facilement convaincre d'accepter ce genre de commandites.

RESSERRONS LES RÈGLES

Afin de mettre fin à ce qui ressemble à de gros panneaux publicitaires sur des édifices publics, il faudrait resserrer les règles appliquées par la Commission de toponymie du Québec.

On devrait se limiter à des noms de personnes décédées depuis au moins un an pour des raisons de commémoration posthume, à des noms provenant de toponymes descriptifs comme des caractéristiques géographiques, à des noms liés à des événements historiques importants, à des noms issus des langues autochtones, à des noms rappelant des pionniers, ou encore à des noms liés à des œuvres.

Pour ce qui est des événements à caractère public, comme les différents festivals, les compagnies devraient simplement être remerciées publiquement pour leur contribution financière. ◀

L'auteur est porte-parole du Regroupement Vigilance Mines Abitibi-Témiscamingue (REVIMAT)

L'ÉDUCATION VOUS PRÉOCCUPE?

NOUS AUSSI.

L'accueil et la francisation, les inégalités scolaires, le décrochage des filles, l'évaluation des apprentissages, et plusieurs autres enjeux essentiels.



Lisez les grands dossiers

FAE

Fédération autonome de l'enseignement

Pierre Dubuc « Si vous n'êtes pas à la table, vous êtes au menu », a déclaré Mark Carney à Davos.

Le Québec au menu

Le Québec n'est pas à la table. Il est au menu qu'offre Mark Carney à ses partenaires économiques et politiques réunis à Davos. Dans son discours, il leur fait miroiter nos richesses naturelles : « Nous avons supprimé tous les obstacles fédéraux au commerce interprovincial et nous accélérons la mise en œuvre d'investissements de mille milliards de dollars dans les domaines de l'énergie, de l'intelligence artificielle et des minéraux critiques, dans la mise en place de nouveaux corridors commerciaux et dans bien d'autres choses encore. »

Il aurait pu ajouter qu'avec la loi Bâtir le Canada, son gouvernement s'est donné l'autorisation de passer outre les lois existantes pour la réalisation de grands projets d'infrastructures jugés d'« intérêt national ». Le premier ministre Legault s'est empressé d'emboîter le pas avec une loi similaire.

Et ne croyez surtout pas que c'est pour faciliter la transition énergétique. Il n'en est nulle mention dans le discours de Davos. Par contre, il est beaucoup question de dépenses militaires. Carney se vante de les avoir doublées et d'adhérer « à l'initiative SAFE concernant les accords européens d'approvisionnement en matière de défense ».

L'exploitation promise des richesses minières et le développement de l'intelligence artificielle nécessitent beaucoup d'énergie. Et le gouvernement Legault, qui se comporte en véritable laquais du colonialiste Carney, prive de blocs d'électricité les entreprises qui veulent décarboner pour les réserver aux projets miniers et aux centres de données pour l'IA, en grande partie destinés à des usages militaires.

DES TALIBANS CANADIENS

Cependant, pour justifier l'augmentation astronomique des dépenses militaires, il faut convaincre la population

canadienne d'une menace crédible. Évidemment que la lointaine Chine ou la Russie – incapable de vaincre l'Ukraine – ne peuvent constituer une telle menace. Alors, les médias anglophones, porte-voix de la classe dirigeante, ont tourné leur regard vers le sud. Le *Globe & Mail* a publié un texte, très commenté, spéculant que Washington pourrait masser des troupes à la frontière de l'Alberta pour l'inviter à se joindre aux États-Unis dans le cas d'un référendum serré sur l'indépendance.

Puis, le 20 janvier, le *Globe* a titré à la une un article (« Military models Canadian response to hypothetical American invasion »), auquel, le lendemain, un article a donné une crédibilité éditoriale (« It is time to think the unthinkable »). Le journal s'est fait le relais d'un document des Forces armées canadiennes sur les réponses militaires possibles à « the unthinkable », « l'impensable », soit une invasion du Canada par l'armée américaine.

Le document reconnaît que la disproportion des forces serait telle que l'armée canadienne se ferait culbuter en quelques jours, mais qu'elle pourrait avoir recours à des tactiques de guérilla en s'inspirant des talibans dans leur guerre contre la Russie et les États-Unis!

Des généraux à la retraite ont été mobilisés pour accorder des entrevues pour légitimer de telles balivernes et, surtout, pour plaider sur l'urgence nécessaire – « l'ennemi est à nos portes » – d'une augmentation rapide et substantielle des budgets militaires à des journalistes qui boivent leurs propos comme du petit lait.

L'opération a été couronnée de succès. S'il faut en croire les sondages, une majorité de la population canadienne exprimerait sa crainte d'une invasion américaine. Déjà, en avril 2025, le même *Globe & Mail* publiait les résultats d'un sondage montrant que 43% des



Pour justifier l'augmentation astronomique des dépenses militaires, il faut convaincre la population canadienne d'une menace crédible.

Canadiens croyaient une attaque par les États-Unis de Trump sur le Canada très plausible d'ici trois ans (fin théorique du mandat présidentiel de Trump) et 10% la jugeaient presque certaine.

Pour le plaisir, jouons le jeu. Il y a bien eu, dans les années 1960, des « guérilleros » québécois, qui tripaient sur Castro, le Che et la révolution cubaine, qui ont pris le maquis. Mais les mouches noires, l'hiver et le ridicule ont vite mis fin à leur « combat révolutionnaire ». Advenant une (invraisemblable) invasion américaine, la seule riposte possible serait une opposition pacifiste, non violente, à la Gandhi.

DES MARCHÉS DE DUPES

Dans son discours de Davos, Carney propose comme stratégie aux « puissances moyennes » de « s'unir pour créer une troisième voie qui aura du poids ». Il donne, comme exemple de commerce plurilatéral, les efforts du Canada « visant à établir un pont entre le Partenariat transpacifique et l'Union européenne, en vue de créer un nouveau bloc commercial de 1,5 milliard de personnes ».

Il cite aussi les efforts déployés par son gouvernement, au cours des six derniers mois, avec la signature de douze autres accords commerciaux et de sécurité sur quatre continents, dont de nouveaux partenariats stratégiques avec la Chine et le Qatar. Auxquels s'ajoutent des négociations pour des accords de libre-échange avec l'Inde, l'ANASE, la Thaïlande, les Philippines et le Mercosur.

Fort bien, mais le Québec n'est pas à la table. Dans le cas du traité de libre-échange avec l'Europe et du Partenariat transpacifique, la gestion de l'offre en agriculture, d'une importance cruciale pour le Québec, a servi de monnaie d'échange pour des gains dans les autres provinces. Le Québec n'y a pas trouvé son compte.

DU DÉJÀ VU

Au cours des dernières années, une certaine gauche, encouragée par la création du « Sud global », a fait du retour au multilatéralisme l'essentiel de son combat sur la scène internationale. Se ralliera-t-elle aujourd'hui à l'élite financière, médiatique et politique canadienne pour appuyer la stratégie d'union des « puissances intermédiaires » contre les « puissances hégémoniques » de Mark Carney?

Avant de ce faire, elle devrait méditer sur le précédent des années 1970. Car la stratégie Carney n'est pas sans rappeler l'appui des groupes maoïstes – les « m-l » – à la « théorie des mondes » de Deng Xiaoping, qui plaçait pour l'alliance du tiers-monde et du second monde (les « puissances intermédiaires » de Carney), contre les deux superpuissances, les États-Unis et l'URSS. Rapidement, la cible est devenue unique, l'URSS, qualifiée de « superpuissance la plus dangereuse »! Cette théorie chinoise avait, en fait, pour objectif de préparer l'alliance de la Chine avec les États-Unis, symbolisée par la rencontre Nixon-Mao à Beijing.

Nous savons aujourd'hui, grâce au livre de Mme Yuxi Liu, *Les Relations*

Québec-Chine, à l'heure de la Révolution tranquille (PUM, 2022) que des dirigeants maoïstes québécois s'étaient laissé convaincre, lors d'un voyage en Chine, d'abandonner la lutte pour l'indépendance du Québec pour un appui au Canada, pays du second monde, dans le cadre de la « théorie des trois mondes », ce qui les a conduits à promouvoir l'annulation lors du référendum de 1980. Par la suite, les autorités chinoises les ont largués pour une alliance ouverte avec les milieux d'affaires canadiens avec le financier Paul Desmarais comme figure de proue.

La « troisième voie » de Carney n'aura pas lieu. Dans l'affrontement entre les « puissances hégémoniques », les « puissances intermédiaires » seront contraintes de choisir leur camp. Pour le Canada, ce sera celui que sa géographie et ses relations économiques lui imposent.

La meilleure façon de s'opposer à la guerre en préparation est d'œuvrer à l'accession du Québec à l'indépendance. Elle affaiblira le Canada, un des principaux partenaires de la puissance hégémonique américaine, et un Québec, qui aura renoué avec sa tradition pacifiste, siègera à la table des nations et pourra collaborer avec d'autres nations pacifistes pour s'opposer à la guerre. C'est la thèse que nous défendons dans le carnet « Cap sur l'indépendance. Ébauche d'une stratégie pour combattre l'extrême droite et le fascisme », disponible sur le site de « L'aut'journal ». ◀



Informez, c'est mordre à l'os tant qu'il y reste de quoi ronger, renoncer à la béatitude et lutter. C'est croire que le monde peut changer! JACQUES GUAY

Directeur et rédacteur en chef
Pierre Dubuc

Rédacteur en chef adjoint
Simon Rainville

Secrétaire de rédaction
Louis Bourgea

Infographiste
Réjean Mc Kinnon

Correcteur d'épreuves
Louis Bourgea

Abonnements
Louis Bourgea

Adjoint administratif
Vyvyan Dorais

Maquette
Jean-Claude Germain
Olivier Lasser

Webmestres

Vyvyan Dorais
Louis Bourgea

Collaboration spéciale

Simon Banville
Julien Beauregard

Boris
André Fleury
Mohamed Lotfi
Robin Philpot

Campagne de soutien

Nom _____

Adresse _____

Ville _____ Code postal _____

Téléphone _____ Courriel _____

Faites votre chèque à l'ordre de **L'AUT' JOURNAL**

4270, boul. Saint-Laurent, bur. 204, Montréal (Québec) H2W 1Z4

Un an (10 numéros) : 35 \$. Édition électronique : 30 \$ (TPS + TVQ incl.).

Adhésion aux Amis : 100 \$ ou plus. Abonnement de groupe : 1 \$ l'exemplaire

La politique canadienne

Un discours qui n'avait rien d'une rupture

Mark Carney, militaire, certes. Révolutionnaire? Non!

Mohamed Lotfi

Ai-je besoin d'attendre le verdict de l'histoire, pour comprendre que le discours de Carney à Davos n'avait rien d'historique, et encore moins d'un moment de rupture?

Depuis le retour de Trump au pouvoir, les grands médias nous ont habitués, jour et nuit, à le présenter comme le fou dangereux qu'il faudrait combattre à tout prix, et sans doute à juste titre. Personne ne verserait une larme si Trump devait tomber malade, et quitter la scène politique.

Cette angoisse diffuse, le premier ministre canadien, Mark Carney, l'a parfaitement comprise. Comme tout politicien populiste, il a su capter la peur, pour la transformer en promesse. Il nous a servi, ce 20 janvier en Suisse, une pilule rassurante, un discours bien dosé, poli, élégant, rempli de mots choisis avec soin, pour apaiser celles et ceux qui tremblent devant le monstre américain.

Quand il affirme « Si vous n'êtes pas à la table, vous êtes au menu », il nous invite à une union défensive, qui res-

semble étrangement à une escalade. La traduction est limpide: « Unissons-nous contre la force brute, en devenant plus forts, plus armés, plus prêts à imposer notre ordre. » Le tout est dit calmement, avec une voix posée, un sang-froid presque olympien, et un vocabulaire que la gauche affectionne: responsabilité, unité, souveraineté.

Beaucoup y ont vu un souffle révolutionnaire. Moi, je n'y ai vu qu'un discours habile. Je suis de gauche, et je ne suis pas impressionné. Les mots ne me suffisent pas. Je regarde les actes.

LA MILITARISATION DE L'ÉCONOMIE

Le propre du populisme est souvent de dire une chose, et faire son contraire. À Davos, Carney parlait de responsabilité historique, de valeurs universelles, de nouvel ordre mondial, alors que son gouvernement annonçait, en novembre dernier, un budget qui raconte une tout autre histoire.

Le budget fédéral de 2025 prévoit près de 84,8 milliards de dollars de nouvelles dépenses militaires, sur cinq ans. Il prévoit des investissements lourds dans l'industrie de la défense, la création d'une agence dédiée, des fonds



Photos: NNT et CANVA

spécifiques pour l'Arctique, et même un programme d'un milliard de dollars, pour soutenir les entreprises de sécurité, par des prêts, et du capital risque. Voilà le réel. Voilà la matière brute, derrière le vernis.

En suivant le modèle européen, Carney organise méthodiquement la militarisation de l'économie canadienne. Il invoque la souveraineté, tout en liant l'avenir industriel du pays à l'armement. Il prétend répondre à Trump, en refusant sa brutalité, mais dans les faits, il adopte exactement la logique qu'il incarne, celle de la puissance, comme valeur centrale. Ce n'est pas une rupture, c'est une continuité maquillée.

UNE ÉCONOMIE DÉPENDANTE DE LA PEUR

Les conséquences économiques sont lourdes. Chaque dollar investi dans l'armement est un dollar qui ne va pas aux hôpitaux, aux écoles, au logement

social. On nous dira que ces dépenses créent des emplois. C'est vrai, mais à quel prix, et pour quel type de société? Une économie tirée par la défense est une économie dépendante de la peur de la guerre. Elle a besoin de tensions permanentes pour se justifier. Elle détourne l'innovation des besoins humains, vers les besoins militaires. Elle organise la rareté ailleurs, pour financer l'abondance des armes.

Les conséquences environnementales sont tout aussi claires. L'industrie militaire est l'une des plus polluantes au monde. Extraction de métaux rares, production d'armements, consommation énergétique massive, tests, destruction de territoires. Comment parler de transition écologique sérieusement, tout en injectant des dizaines de milliards \$ dans un secteur qui repose sur la destruction, et la préparation de la destruction. Là encore, le discours de Davos, sur la responsabilité globale, se dissout au contact du réel.

Quant aux programmes sociaux, ils deviennent la variable d'ajustement. On nous expliquera qu'il faut faire des choix, que le contexte international l'exige. C'est toujours le même récit. La sécurité avant tout, même si cette sécurité se construit au détriment de la cohésion sociale. Même si elle fragilise les plus précaires. Même si elle transforme la solidarité en luxe.

C'est ici que le discours de Davos révèle sa vacuité. Carney parle d'un monde nouveau, mais il en reproduit les réflexes les plus anciens. Il hiérarchise les priorités, en plaçant la force armée au sommet. Il appelle à l'unité, mais cette unité se construit contre un ennemi désigné, et jamais autour de la justice sociale ou de la paix réelle. Il parle d'universalisme, tout en acceptant que certaines vies, certaines souffrances, certains territoires comptent moins que d'autres.

Je n'ai pas besoin d'attendre que l'histoire tranche. Le contraste est déjà là, éclatant. D'un côté, un discours lisse, qui rassure les élites inquiètes. De l'autre, un budget qui prépare le pays à une logique de confrontation durable. Ce n'est pas une révolution. C'est une mise en scène. Une manière élégante de faire accepter l'inacceptable. Et c'est précisément pour cela, que je refuse d'applaudir. ◀

Semaine des enseignantes et enseignants

1^{er} au 7 février 2026

➤ **Bâtir le Québec de demain commence en soutenant nos profs : ils **INSPIRENT** et allument des passions.**

➤ **Grâce à eux, **L'AVENIR** prend forme.**



Le mouvement souverainiste

Pourquoi pas un peu de politique-fiction

Vers une souveraineté-association Québec-Ontario?

Pierre Dubuc

Un article du « *Globe & Mail* » a suscité beaucoup d'intérêt en révélant le financement des indépendantistes albertains par le mouvement MAGA. Les auteurs ont même spéculé, advenant la tenue d'un référendum dont le résultat serait serré, que Donald Trump pourrait déclarer les indépendantistes vainqueurs et déployé des soldats à la frontière, tout en lançant une invitation à l'Alberta de devenir le 51^e État.

Trump ressuscite l'impérialisme du XIX^e siècle caractérisé par la constitution des empires coloniaux – basés sur l'annexion de territoires – de la Grande-Bretagne, de la France et d'autres pays européens. Au début du XX^e siècle, l'impérialisme a connu une transformation majeure avec l'émergence du capital financier, fruit de la fusion du capital industriel et du capital bancaire. L'exportation des capitaux pour exploiter les ressources naturelles pouvait s'accommoder de l'indépendance formelle des pays coloniaux.

Dans le livre *Allies at War. How the Struggles Between the Allied Powers Shaped the War and the World* (Crown, 2025), l'auteur Tim Bouverie raconte l'histoire diplomatique de la Seconde Guerre

mondiale. Il montre l'alliance entre F. D. Roosevelt et Staline pour démanteler l'Empire colonial britannique, au grand déplaisir de leur partenaire Churchill. Ils avaient encore moins de considération pour de Gaulle et l'Empire colonial français.

LA DOCTRINE DONROE

Aujourd'hui, la Chine exporte d'immenses capitaux en Amérique latine. Les investissements chinois, d'une moyenne de plus de 10 milliards \$ par an depuis 2010, se sont concentrés dans les secteurs miniers, énergétiques, automobiles et des télécommunications, suscitant des préoccupations sécuritaires américaines. Le commerce entre la Chine et l'Amérique latine est passé de 12 milliards \$ en 2000 à 489 milliards \$ en 2023.

Les États-Unis ont perdu la bataille économique avec la Chine. Mais, dominant militairement, ils ont recouru à la politique de la canonnière pour tenter d'expulser la Chine de leur zone d'influence, ou d'annexer des territoires comme le faisait l'impérialisme du XIX^e siècle, d'où le recours à la Doctrine Monroe 2.0, rebaptisée Doctrine Donroe.

L'intensification des contradictions entre les grandes puissances et le boule-



Si, aujourd'hui, l'Alberta quittait le Canada? Que ferait l'Ontario? Elle pourrait être tentée de présenter au Québec une entente de souveraineté-association.

Photo: CANVA

versement géopolitique qui s'ensuit favorisent les changements politiques. Ainsi, dans la foulée de la Seconde Guerre mondiale, les pays coloniaux sont devenus indépendants. La fin de la guerre froide et la dissolution de l'Union soviétique ont permis l'accès à l'indépendance des anciennes républiques soviétiques.

ET SI L'ALBERTA FAISAIT SÉCESSION...

Qu'arriverait-il au Canada si l'Alberta faisait sécession? Il est à propos de retourner au livre *Confessions post-référendaires. Les acteurs politiques de 1995 et le scénario d'un Oui* (Éditions de l'Homme, 2014), de Chantal Hébert et Jean Lapierre. Ils montrent qu'une victoire du Oui aurait plongé la classe dirigeante canadienne dans une incroyable crise politique. Preston Manning, à la tête des 52 députés réformistes, aurait demandé la démission de Jean Chrétien

et de tout le cabinet fédéral, et fermé le Parlement.

Le premier ministre de la Saskatchewan, Roy Romanow, avait formé un groupe de travail ayant pour instruction de n'exclure aucune option, y compris de rompre les liens de sa province avec la fédération canadienne amputée du Québec, de façon à ne pas être sous la domination de l'Ontario. Le premier ministre Frank McKenna du Nouveau-Brunswick a affirmé que les provinces atlantiques auraient pu décider de quitter le Canada et faire bande à part.

Si, aujourd'hui, l'Alberta quittait le Canada? Est-ce que la Saskatchewan emboîterait le pas pour ne pas se retrouver sous la domination de l'Ontario? Les Maritimes voudraient-elles faire bande à part?

La voie pourrait être ouverte pour la tenue d'un référendum gagnant au Québec, que Trump pourrait regarder avec bienveillance. Trump n'aurait aucun intérêt à annexer un État francophone qui voterait démocrate. Comme le veut le dicton anglais « Politics makes strange bedfellows » (La politique fait de drôles de partenaires de lit).

Que ferait l'Ontario? Fondée par des loyalistes fuyant la révolution américaine, elle ne voudrait sans doute pas renier son passé pour rejoindre la république du Sud. Elle pourrait alors être tentée de présenter au Québec une entente de souveraineté-association. Déjà, en 1995, à l'approche du référendum, considérant la perspective de victoire du Oui, elle avait contacté, quelques jours avant le référendum, des gens de l'entourage de Jacques Parizeau avec une offre de négociations, révèle André Binette, qui était alors conseiller juridique de Jacques Parizeau, dans son introduction à *Référendum 1995. Projets de Constitution initiale et de Traité économique avec le Canada. Documents inédits* (ERQ, 2021). Le message ontarien faisait référence au réalisme économique et à la conscience du nombre d'emplois en Ontario qui dépendaient du marché québécois.

Ce serait en quelque sorte un retour à l'« Acte d'Union » de 1840 avec le Bas et le Haut-Canada, mais avec une entente égalitaire entre deux États souverains, en s'assurant, cette fois, que le Québec n'hérite pas de la dette de l'Ontario. ◀

À propos de déclarations des dirigeants souverainistes

Pourquoi ce discours de guerre froide?

Robin Philpot

Si les dirigeants souverainistes pensent qu'ils vont gagner des points au Québec et à l'international en sortant des boules à mites le discours et le vocabulaire maccarthyste de la guerre froide, ils risquent de heurter une nouvelle muraille de Chine qu'ils auraient construite de leurs propres mains. L'actualité exige mieux des gens qui se réclament de René Lévesque ou de Jacques Parizeau.

QU'EN EST-IL DE L'ACTUALITÉ?

Donald Trump souhaite annexer le Canada qui, jusqu'à nouvel ordre, englobe le Québec. Au bureau Ovale, il affiche une carte de l'Amérique du Nord aux couleurs du drapeau étasunien. Ceci fait suite à d'importants tarifs appliqués au Canada et au Québec qui bouleversent le ronron économique qui prévalait depuis 40 ans.

Il crée un « conseil de paix » pour milliardaires dans l'intention avouée de contourner, de concurrencer, voire de remplacer, l'ONU. (Il en serait le président.) Ce conseil a commencé son tra-

vail à Gaza, qui, dans son vocabulaire, ne fait plus partie de la Palestine et qui deviendrait une nouvelle Riviera, probablement américaine, sur la Méditerranée.

Mark Carney répond en prenant des pas pour diversifier les relations économiques et politiques. Mettant de côté la politique de moralisateur basée sur les « valeurs » de Justin Trudeau, il se rend en Chine pour rétablir les relations économiques qui, rappelons-le, faisaient le bonheur pendant les années 1990-2010 de tant d'entrepreneurs québécois et canadiens (A-t-on oublié Équipe Canada?).

À Davos, il dit clairement qu'il veut être à la table, pas au menu, et que l'histoire d'un monde basé sur les règles était « une fiction » agréable. A suivi le discours sur les Plaines d'Abraham où il souhaitait surfer sur le succès apparent à Davos en réécrivant l'histoire de la Conquête.

L'occasion offerte aux dirigeants souverainistes par ce périple et ces discours – surtout celui des Plaines – était inégalée. Alors qu'ils pouvaient prendre la balle au bond pour propulser l'idée



Photo: La Presse canadienne

En 1995, Jacques Parizeau avait mis au point une brillante stratégie d'accession à l'indépendance avec, à l'esprit, surtout la reconnaissance internationale.

d'un Québec indépendant membre des Nations Unies sur toutes les tribunes, ils n'ont de cesse que de parler de « dictature communiste », de « régimes totalitaires », de nos grands « partenaires » américains ou encore, en montant sur les grands chevaux à la Justin Trudeau, d'une politique internationale « basée sur les valeurs » qu'on imposerait à d'autres.

Non pas une politique étrangère basée sur les principes fondateurs de l'ONU.

Oublient-ils que les « régimes » qu'ils attaquent, notamment la Chine et la Russie, sont des membres fondateurs

de l'ONU et membres du Conseil de sécurité? Ils sont aussi de puissants membres fondateurs de BRICS (Brésil, Russie, Inde, Chine, Afrique du Sud), qui, avec 11 pays membres et beaucoup de pays partenaires, réunit actuellement plus de la moitié de l'humanité.

DEUX ANECDOTES UTILES

S'ils se réclament de René Lévesque et de Jacques Parizeau, voici deux anecdotes qui peuvent leur être utiles.

Quand, en 1982, Margaret Thatcher avec l'appui de Ronald Reagan est partie en guerre pour sauver la colonie britannique des « Falklands », que les Britanniques ont pris à l'Argentine en 1841 (au même moment qu'ils imposaient l'Acte d'Union après la défaite des Patriotes), beaucoup de monde ont exprimé leur sympathie avec les guerriers britanniques parce qu'ils n'aimaient pas le régime des généraux argentins.

Mais pas René Lévesque, alors premier ministre du Québec, qui n'a pas hésité à rappeler qu'il s'agissait des Malvinas, dont le nom vient des Malouins, et qu'elles appartenaient à l'Argentine depuis l'indépendance de ce pays.

En 1995, Jacques Parizeau avait mis au point une brillante stratégie d'acces-

sion à l'indépendance avec, à l'esprit, surtout la reconnaissance internationale. Elle était basée notamment sur une reconnaissance rapide par la France qui, en vertu de la doctrine Monroe, inciterait Washington à reconnaître la souveraineté du Québec même avant la France.

En 2008, je lui ai demandé comment on devait faire suite à l'élection de Sarkozy en 2006, qui a entamé un retour de la France dans le giron américain après un retrait de plus de 40 ans initié par le général de Gaulle. Convenant que ce ne serait plus pareil, il a hésité, puis, avec un sourire, il a fait remarquer : « On a de très bonnes relations avec Lula et Dilma. » (Respectivement président et future présidente du Brésil).

Bref, ce n'est pas le moment de nous créer de nouveaux ennemis sur la scène internationale.

Un monde en bouleversement exige des réponses qui collent à la réalité et en tiennent compte. Il y va de la reconnaissance internationale d'un Québec qui aurait voté OUI, sans laquelle le Québec ne sera pas membre de l'ONU. L'heure des velléitaires qui se battent contre les épouvantails d'antan est révolue. Nos dirigeants souverainistes sauront-ils ajuster le tir? ◀



Les BLEUS répondent PRÉSENT



24/7



Beau temps/
mauvais temps



En cas
d'urgence



Partout

Le monde syndical

Entrevue avec Sophie Ferguson du SPGQ

Télétravail, gel d'embauche et surcharge de travail

Orian Dorais

A moins de six mois du déclenchement des élections au Québec, il y a fort à parier que la CAQ va tenter de se présenter comme le « parti de l'économie » durant la campagne. Cette stratégie est notamment celle de Christine Fréchette, en bonne position pour devenir la prochaine première ministre, mais dont la longévité à ce poste ne risque pas de dépasser celle de Kim Campbell au fédéral.

L'idée que la CAQ serait la meilleure pour gérer les finances publiques était déjà douteuse quand cette dernière était dans l'opposition. Avoir un comptable comme chef et des membres provenant du milieu des affaires ne garantit en rien une bonne capacité à administrer un État, qui est différent d'une entreprise.

Mais il est carrément indécent d'entendre les caquistes revendiquer une quelconque aptitude économique après huit années calamiteuses au pouvoir, marquées par des déficits records et le gaspillage éhonté des deniers publics.

Ainsi, désespéré de prouver à la droite économique qu'il est « responsable », le gouvernement sortant multiplie les décisions spectaculaires – et inutiles – pour « couper dans le gras » de la fonction publique. C'est un échec, comme j'ai pu le constater en discutant avec Sophie Ferguson, deuxième vice-présidente du Syndicat des Professionnelles du Gouvernement du Québec (SPGQ).

Orian Dorais : Quels impacts ont eu les gels d'embauche de la dernière

année et demie sur vos conditions de travail?

Sophie Ferguson : On calcule que, depuis le 1^{er} novembre 2024, date à laquelle les restrictions à l'embauche ont été imposées, l'effectif de la fonction publique québécoise a fondu de 1 567 personnes. On parle de gens sur des contrats temporaires qui ont été remerciés ou d'autres qui sont partis en retraite anticipée. Les postes laissés vacants n'ont bien entendu pas été renouvelés.

Résultat? On dénombre plus de bris des services, plus de délais de traitement (notamment à la CNESSI) et une hausse de la charge de travail pour le personnel restant. Il faut savoir que le gouvernement essaie de dissimuler l'impact que ses mesures ont eu sur les services. En fait, nous sommes arrivés au nombre 1 567 à partir de nos propres listes de membres et de nos bases de données, l'employeur refuse de dire qui a quitté, à quel moment, dans quel poste et dans quel bureau. Tout est nébuleux.

Fin 2025, nos membres ont été invités à répondre à un large sondage sur leurs conditions de travail et les réponses sont sans appel. Soixante-cinq pour cent des personnes répondantes ont dit avoir vu une hausse de leur charge de travail, 48 % parlent d'une hausse élevée et 19 % disent avoir constaté au moins un bris des services touchant la population durant l'année 2025. Par ailleurs, un membre sur deux déclare, dans la consultation, une détérioration de sa santé psychologique au travail.

O. D. : Le SPGQ a eu des mots très durs pour décrire l'attitude du gouver-



Sophie Ferguson

Photo : SPGQ

On parle de coupures sans préavis, donc des collègues qui rentrent le matin et qui ressortent le midi avec leurs boîtes. – Sophie Ferguson

nement : « microgestion », « toxique », « hostile », « vexatoire ». Diriez-vous que la nomination de la ministre France-Élaine « Cruella » Duranceau contribue à la dégradation du climat de travail?

S. F. : Sans vouloir pointer du doigt un ou une ministre en particulier, on doit dire que les décisions récentes ont été vécues durement par nos membres. On parle de coupures sans préavis, donc des collègues qui rentrent le matin et qui ressortent le midi avec leurs boîtes. On parle d'une centralisation des décisions au niveau du Conseil du trésor, avec une application mur-à-mur, jusque dans les organismes parapublics.

Le SPGQ préconise plutôt que les gestionnaires aient plus de latitude quant à l'organisation du travail. Par ailleurs, le Conseil du trésor nous parle beaucoup d'efficacité... mais laisse des postes vacants et augmente les demandes de reddition de compte, ce qui alourdit tout le processus.

O. D. : L'employeur a récemment décrété que les fonctionnaires n'auraient droit qu'à deux jours de télétravail par semaine, alors que précédemment c'était trois. Comment expliquez-vous cette obsession pour le présentiel?

S. F. : Je dirais que le Conseil du trésor prend des décisions douteuses et pas nécessairement fondées sur des réalités observables. Le gouvernement prétend que le télétravail amène des baisses de performances, mais son propre bilan sur la mise en place de cet outil stipule que les gestionnaires ont constaté une performance égale ou améliorée de leurs équipes qui travaillent de la maison.

On dit aussi que le présentiel diminuerait l'absentéisme, mais, encore une fois, les données publiques montrent qu'il n'y a pas de hausse significative des absences chez les gens en télétravail. Les données ne sont pas accessibles pour 2024 et 2025, années où on constatera peut-être une hausse des demandes de congé... à cause de la charge de travail excessive! Encore

une fois, le télétravail n'est pas en cause!

Enfin, le gouvernement dit qu'il veut éviter la fatigue numérique chez les fonctionnaires. Est-ce qu'il pense qu'au bureau nos membres travaillent sur des dactylos? On est encore à l'ordinateur. Le comble de l'ironie est de demander aux gens de se déplacer au bureau pour assister à des réunions TEAMS.

Il n'y a aucune plus-value au présentiel trois jours par semaine, mais il y a beaucoup d'inconvénients pour nos membres. La conciliation travail-famille en souffre, surtout pour les parents ou les proches aidants. Le présentiel allonge les déplacements – les membres doivent passer une heure, deux heures, parfois plus dans leur voiture ou dans les transports en commun – et contribue donc à la congestion routière. Ça a un impact environnemental. Certains espaces de travail sont cacophoniques, ce qui diminue la capacité de concentration et donc la productivité.

La situation est particulièrement préoccupante pour les emplois régionalisés. Quelqu'un qui vit à Rimouski, mais travaille pour une direction basée à Québec va devoir aller au bureau dans sa ville de résidence. Ça va créer plusieurs enjeux logistiques. Aussi, des membres ont confié qu'ils songent peut-être à aller au privé pour conserver leur droit au télétravail. Ça veut dire plus de départs qui ne seront pas comblés, donc une plus grosse charge de travail, donc d'autres bris de services et plus de collègues qui vont vouloir prendre congé ou quitter, bref c'est un cercle vicieux.

Le SPGQ n'est pas contre le présentiel, sauf qu'il faut que l'employeur fasse preuve de flexibilité, ce n'est pas le cas en ce moment. Le syndicat croit aussi que le télétravail n'est pas un privilège, mais une condition de travail de base. Mais, avec l'approche des élections, on craint que le gouvernement essaie de marquer des points politiques faciles sur le dos du personnel public. ◀

L'Amérique latine

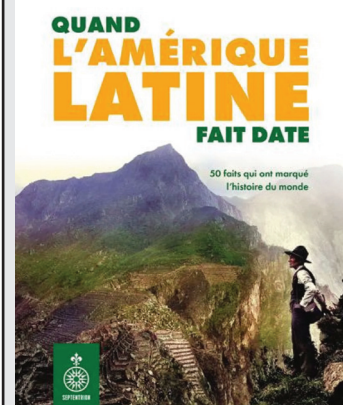
On pourrait penser que cette situation [d'omission dans les livres sur l'histoire du monde] s'explique par le fait que l'Amérique latine est un acteur plutôt secondaire dans les relations internationales.

Pourtant, malgré sa condition d'apparente marginalité, l'Amérique latine a grandement contribué à la culture et au développement des cinq continents, que ce soit dans le domaine de l'économie, de la connaissance de la planète (cartographie, biologie, écologie, etc.), de l'alimentation, des idéologies politiques, des arts, de la littérature et des mouvements migratoires.

Elle a aussi participé à de grands événements de l'histoire du monde, que ce soit comme théâtre d'affrontements entre les puissances internationales, comme expériences dans le développement de certains personnages devenus mondialement connus ou par l'élaboration de courants de pensée originaux, qui ont suscité un écho loin de ses frontières.

C'est pour illustrer cette relation de l'Amérique latine avec le reste du monde que j'ai choisi d'exposer divers épisodes, qui traversent toutes les époques de l'histoire, depuis la période des premiers habitants du Nouveau Monde, la phase de la conquête européenne, la domination coloniale et les époques plus récentes, depuis l'accession à l'indépendance des anciennes colonies.

José Del Pozo



Dans le cas des épisodes portant sur la période antérieure à 1492, alors que le reste du monde n'avait pas encore de contacts avec le Nouveau Monde, il a fallu procéder d'une manière différente, expliquant comment et quand l'influence des événements relatés allait se produire.

Mon intention n'est pas d'offrir au public une version mise à jour ou écourtée de l'œuvre bien connue d'Eduardo Galeano, *Mémoire de feu*, parue en 1985. Bien que plusieurs des faits que je cite correspondent à l'esprit de cet auteur célèbre mondialement, mes objectifs sont plus modestes et différents : je ne cherche pas à récupérer la mémoire de la région ni de la présenter comme la victime des plus forts, bien que cette condition ait souvent existé et qu'elle soit présente dans certaines des pages qui suivent.

J'ai voulu plutôt permettre au grand public de connaître les apports de la région connue comme Amérique latine au patrimoine universel de l'humanité. ◀

Quand l'Amérique latine fait date. 50 faits qui ont marqué l'histoire du monde.

José Del Pozo

Septentrion, 2025

Maintenant disponible

L'aparté avec Élora

volume 1

Le nouveau recueil des planches de BD de la série Élora publiées dans *l'aut'journal*.



Textes et dessins de Simon Banville



Pour commander :

www.lautjournal.info

La tutelle impérialiste

Les puissances occidentales en cause

Haiti vit une crise programmée

Luc Allaire

Lors de la Journée de réflexion organisée à l'occasion du 50^e anniversaire du Centre international de solidarité ouvrière (CISO), Yvel Admettre, secrétaire général de la Confédération des travailleurs et travailleuses des secteurs publics et privés d'Haïti (CTSP), a dressé un tableau sans détour de la situation actuelle en Haïti. Un constat sombre, lourd, mais nécessaire.

Pour le syndicaliste, ce que traverse son pays ne relève ni du hasard ni d'un effondrement spontané : « La situation qu'Haïti connaît depuis un certain temps, c'est une situation programmée, planifiée par les puissances occidentales », lance-t-il dès les premières minutes. L'accusation est directe, mais elle s'appuie sur une série de faits et de déclarations qui, mis bout à bout, composent un fil narratif inquiétant.

Il rappelle notamment les propos tenus il y a deux ans par Helen La Lime, alors représentante spéciale des Nations Unies en Haïti, qui affirmait que la coalition des gangs armés constituait « une bonne chose » pour le pays.

« Imaginez-vous, insiste Yvel Admettre, saluer une coalition de gangs au moment même où ces groupes multiplient enlèvements, viols, pillages et destructions d'institutions. » Aujourd'hui, estime-t-il, 80 % de Port-au-Prince échappent à l'autorité publique et sont aux mains de ces gangs armés.

INGÉRENCES ÉTRANGÈRES ET PARALYSIE POLITIQUE

La dernière année aurait encore accentué cette dérive. Yvel Admettre évoque les propos de l'ambassadeur

américain reconnaissant entretenir des communications avec les gangs pour protéger les installations diplomatiques, geste qu'il juge « surréaliste, mais révélateur ».

Puis vient un échange troublant : une lettre de l'ambassadeur canadien, André-François Giroux, adressée à un conseiller du Conseil présidentiel de transition (CPT). Le diplomate y exprime le souhait que les tractations pour remplacer le premier ministre soient abandonnées, au nom de la stabilité et de la continuité. « Il a exprimé un ordre de ne pas changer de gouvernement », estime le syndicaliste, dénonçant une tutelle déguisée.

La réplique du conseiller haïtien, percutante, témoigne du malaise profond : il dit espérer qu'il s'agisse d'un piratage de son compte WhatsApp, tant l'injonction paraît inacceptable. Et il rappelle que des membres du CPT jugent légitime de remplacer un gouvernement « dont l'échec absolu » saute désormais aux yeux.

Pour Yvel Admettre, ces épisodes le prouvent : « Ce qui se passe là-bas, ce ne sont pas des événements isolés. » Il évoque le mois de novembre où des chefs de gangs ont ordonné deux semaines d'arrêt complet de la circulation dans les zones qu'ils contrôlent, décision appliquée sans que la police ne puisse intervenir. « Ce sont les gangs qui font la loi. »

UN ÉTAT DÉSARMÉ, DES GANGS SURÉQUIPÉS

À ce chaos sécuritaire s'ajoute une absurdité que souligne le leader syndical : « Haïti est sous un régime de sanctions qui l'empêche d'acheter des armes de calibre suffisant pour ses forces régulières, tandis que ces mêmes armes

se retrouvent entre les mains des groupes armés ». Une asymétrie qui ne peut que conduire à l'effondrement de l'État.

Dans ce contexte, les activités syndicales se déroulent au prix d'efforts démesurés. Les organisations peinent à se déplacer, à planifier, à protéger leurs membres. « Malgré l'insécurité, nous continuons à mener des activités », insiste Yvel Admettre.

Mais la CTSP a payé un lourd tribut : son siège social, construit grâce à l'appui de syndicats canadiens, a été vandalisé, pillé, incendié. Les locaux loués en urgence ont subi le même sort. Aujourd'hui, la centrale n'a plus de bureau fixe.

Le syndicaliste raconte aussi sa propre expérience : sa maison a été attaquée en pleine nuit, les assaillants l'y forçant à se cacher avec sa famille dans une petite chambre tandis qu'ils pillaient les lieux et incendiaient sa voiture. « Nous avons dû fuir, abandonner la maison. Nous ne savons même pas ce qu'elle est devenue. »



Yvel Admettre

La situation qu'Haïti connaît depuis un certain temps, c'est une situation programmée, planifiée par les puissances occidentales. – Yvel Admettre

Photo : Daniel Mallette

RÉSISTER EN MOUVEMENT

Face à cette réalité, la CTSP a choisi de ne pas renoncer. Ses équipes multiplient les déplacements vers les sept départements du pays qui ne sont pas sous le contrôle des gangs. « Parfois, il faut prendre un avion ou un hélicoptère pour rencontrer les dirigeants syndicaux ou pour former les jeunes », explique-t-il. Les coûts explosent – « le prix des billets d'avion a quintuplé ».

Certaines zones, comme le nord-est, frontalier de la République dominicaine, deviennent des pôles de résistance syndicale. Là, la CTSP développe des réseaux de formation, structure la relève et assure une présence.

Mais ces efforts exigent des ressources accrues : pour maintenir des bureaux régionaux, soutenir les militants déplacés, renforcer les communications, maintenir la formation. Cette bataille pour la survie syndicale s'inscrit dans un contexte encore aggravé par un phénomène méconnu : l'arrivée hebdomadaire de déportés en provenance des États-Unis ou de la République dominicaine, dont plu-

sieurs ont un passé criminel. « Ils sont livrés à eux-mêmes et recrutés par les gangs. Cela renforce encore leur puissance », ajoute Yvel Admettre.

« LA SOLIDARITÉ N'EST PAS UN LUXE »

Malgré l'ampleur de la crise, le secrétaire général refuse la résignation. Il martèle la nécessité d'une solidarité internationale active, et pas seulement financière. « Accompagner le peuple haïtien, c'est aussi parler d'Haïti, faire entendre la voix des travailleurs, expliquer ce qui se passe pour que nous ne restions pas enclavés. » Pour lui, la sortie de crise devra passer par un dialogue entre les forces progressistes, par une coordination syndicale renforcée et par le soutien d'organisations comme le CISO, dont l'approche intersyndicale inspire la CTSP.

Il conclut en rappelant l'essentiel : « Le combat est énorme, mais nous n'avons pas le choix. La solidarité est indispensable pour continuer à défendre les travailleurs, les jeunes, et un peuple qui refuse d'abandonner. »

Dans l'imaginaire collectif, les emplois à prédominance féminine valent moins que ceux à prédominance masculine. Et ce, malgré la *Loi sur l'équité salariale*.

Devinez qui (gagne le moins)?

equite.lacsq.org



La laïcité

Deux visions s'affronteront

2026,
une année charnière

Marie-Claude Girard

L'année 2026 s'annonce prolifique quant aux débats entourant la laïcité de l'État, et ce, tant à Ottawa qu'au Québec. En voici un aperçu.

À OTTAWA

L'abrogation de l'exception religieuse du *Code criminel* canadien, lorsqu'il est question de propagande haineuse, n'est pas chose faite. Pour le moment, elle se retrouve intégrée au projet de loi (PL) C-9 du gouvernement fédéral sur la haine. Ce PL doit cependant passer par le Sénat, qui est libre de l'amender avant de le retourner à la Chambre des communes pour approbation et pour, éventuellement, obtenir la sanction royale.

Rappelons que l'abrogation de cette exception, essentielle à la neutralité religieuse de l'État, est hautement contestée par de nombreux groupes religieux. Rien n'est donc acquis dans ce dossier.

Il sera également intéressant de voir si le Comité permanent des finances de la Chambre des communes réitérera, dans son rapport 2026, sa recommandation de modifier la *Loi de l'impôt sur le revenu* afin que ne puisse plus être considéré comme organisme de bienfaisance enregistré (OBE) tout organisme dont l'activité en est une de « promotion de la religion ». Rappelons que plusieurs lobbys religieux ont réagi très négativement à cette recommandation lorsqu'elle fut proposée pour la première fois en 2024. Il n'empêche que l'État des finances publiques et les pressions des citoyens pour une plus grande neutralité religieuse de l'État nourriront, sans aucun doute, la discussion.

Rappelons que la désignation d'OBE permet aux organismes d'être exemptés d'impôt sur le revenu, d'impôt foncier, de taxes municipales et de taxes scolaires, tout en leur permettant de récupérer une partie de leurs taxes de vente et d'accorder un crédit d'impôt à leurs donateurs. Son volet « promotion de la religion » favorise indéniablement le fait religieux, ce qui est



L'abrogation de l'exception religieuse du « Code criminel » canadien, lorsqu'il est question de propagande haineuse, n'est pas chose faite.

Illustration : CANVA

contraire à la neutralité religieuse de l'État.

En mars 2026, la Cour suprême du Canada entendra différents intervenants quant à la validité de la *Loi sur la laïcité de l'État*. Elle devrait donc être à même de se prononcer à l'automne 2026, soit juste avant ou après les élec-

tions provinciales. Bien qu'il s'agisse d'une institution apolitique, la Cour suprême est assurément consciente de l'impact potentiel de sa décision sur les élections au Québec, mais aussi en Colombie-Britannique, en Alberta, en Saskatchewan, au Manitoba et en Ontario, puisqu'elles défendent toutes la disposition de dérogation pour préserver leur autonomie parlementaire. Ainsi, peu importe sa décision, il y aura un grand remous.

À QUÉBEC

La Commission parlementaire sur le PL 1, *Loi constitutionnelle de 2025 sur le Québec*, reprendra ses travaux en février 2026. Ce PL reconnaît que la laïcité de l'État ainsi que l'égalité entre les femmes et les hommes font partie des principes fondateurs du Québec. Il précise également qu'en cas de conflit entre l'exercice du droit à l'égalité entre les femmes et les hommes et l'exercice de la liberté de religion, c'est le premier qui l'emporte.

Il ne s'agit pas ici d'un nouveau droit, puisque, selon nos chartes¹, ce droit à l'égalité prime déjà sur les autres droits. Le PL1 ne fait que le codifier afin de guider les juges dans leur interprétation. Voilà une très bonne chose. Rappelons-le, partout dans le monde, quand les droits des femmes reculent, la religion n'est pas loin.

Le débat sur le PL 9, *Loi sur le renforcement de la laïcité au Québec*, débutera lors de la prochaine session parlementaire. Ce PL comporte un grand éventail de mesures qui susciteront inévitablement

beaucoup d'intérêt. La fin progressive du financement des institutions d'enseignement à vocation religieuse, dont une majorité catholique, en est un bon exemple.

Les réfractaires à la loi 21 s'indigneront aussi de la volonté d'étendre la portée de l'interdiction de signes religieux au personnel des CPE, des garderies subventionnées, des institutions d'enseignement privées subventionnées, des programmes d'accueil, de francisation ou d'intégration destinés aux personnes immigrantes. Les municipalités risquent aussi de réagir à l'exclusion des signes religieux dans leurs communications publiques ainsi qu'aux balises imposées à leur réglementation sur les manifestations religieuses collectives sur leur territoire.

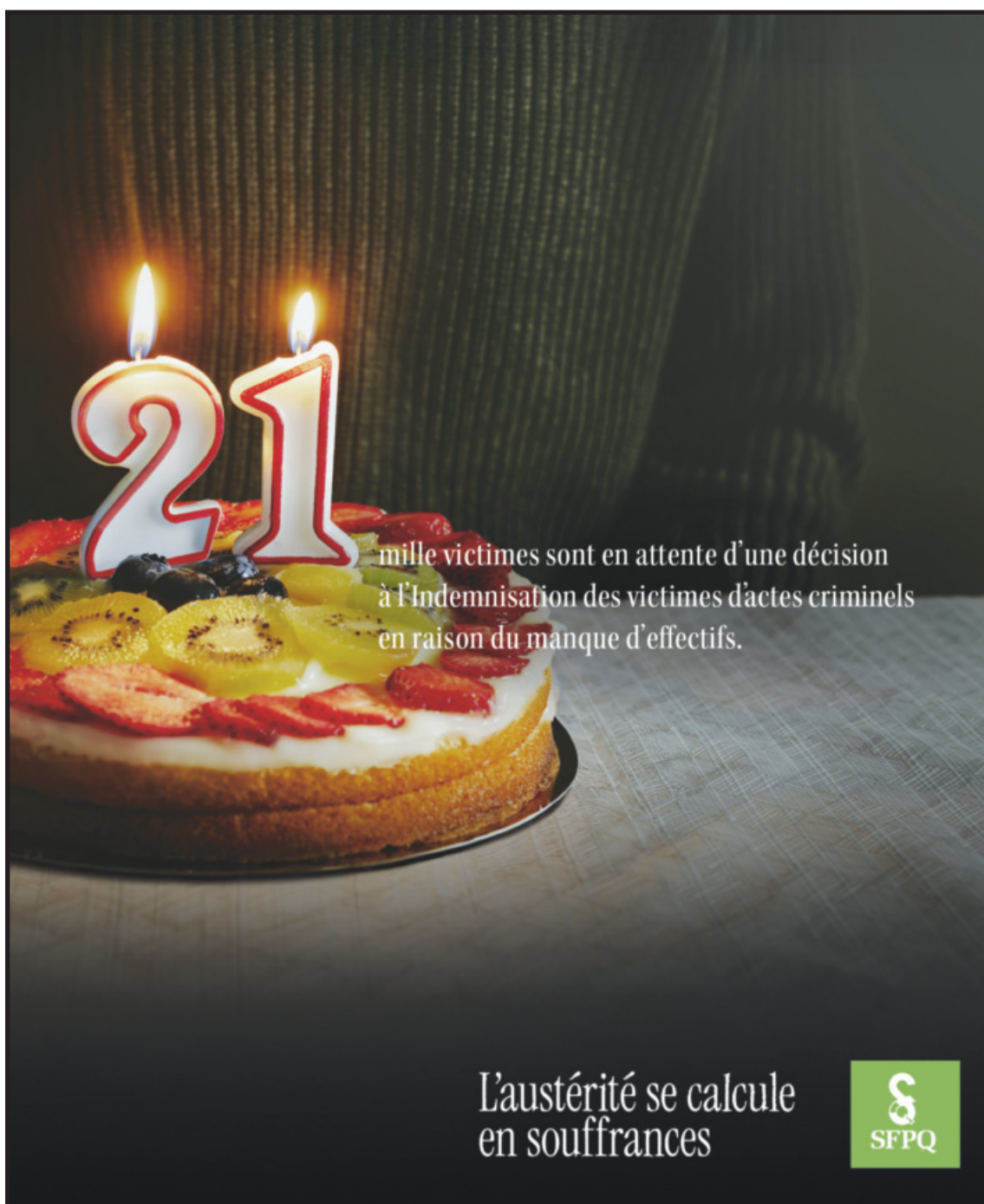
Quant aux institutions d'enseignement subventionnées, elles voudront vraisemblablement s'exprimer sur l'interdiction des lieux de prière et de l'offre d'un régime alimentaire exclusivement fondé sur un précepte religieux ou une tradition ou encore, sur l'obligation pour les personnes voulant bénéficier de leurs services, de le faire à visage découvert. Les mesures proposées dans le PL 9 peuvent sembler hétéroclites, mais elles visent une plus grande cohérence en matière de laïcité de l'État, tel que plusieurs le demandent.

En juin 2026, la Cour supérieure entendra le recours en justice de Droits Collectifs Québec et du Mouvement laïque québécois (MLQ) contre le Conseil de la magistrature du Québec pour l'enjoindre d'établir des règles traduisant les exigences de la laïcité de l'État auprès des juges. Cette cause est fort importante, car elle concerne le droit de toute personne vivant au Québec de bénéficier d'institutions judiciaires laïques.

Enfin, tous les partis seront invités à se prononcer sur la laïcité de l'État lors des élections de l'automne 2026. Certains voudront la renforcer en incluant, par exemple, l'interdiction du port de signes religieux par les élèves du primaire, d'autres voudront vraisemblablement la démanteler pour se conformer au multiculturalisme canadien qui accueille et valorise les religions.

2026 sera indéniablement une année charnière pour la laïcité au Québec. ◀

1. Article 50.1 de la *Charte des droits et libertés de la personne* du Québec et article 28 de la *Charte canadienne des droits et libertés*.



21 mille victimes sont en attente d'une décision à l'indemnisation des victimes d'actes criminels en raison du manque d'effectifs.

L'austérité se calcule en souffrances



Discussions autour de la dinde

Janette,
une transfuge de classe?

Julien Beauregard

« Les discussions autour de la dinde », c'est ainsi qu'on résume les échanges portant sur l'actualité lors des partys de famille à Noël. Ça constitue un baromètre complémentaire au « Bye Bye » à savoir ce qui a marqué l'année qui s'achève. Chez nous, à Noël, on s'est attaqué au cas de Jean-Philippe Pleau et son roman « Rue Duplessis. Ma petite noirceur. » (2024).

Dans cet essai autobiographique, Pleau retrace le parcours de son enfance à Drummondville jusqu'à l'obtention de son doctorat en sociologie et sa position d'animateur d'une émission philosophique à Radio-Canada. Avec le sociologue français Pierre Bourdieu en main, il analyse son histoire comme le récit du passage d'une classe sociale à une autre.

Là où ça coince, c'est cette idée même de classe sociale revendiquée comme une certitude. Pleau est-il comme le mousquetaire Porthos ou Barry Lyndon, dans le film de Kubrick, qui obtiennent des titres de noblesse?

Et avec elle, dans l'analyse de Pleau, vient un divorce social. Il n'y a pas de retour en arrière. Maintenant, Pleau regarde la mythologie et les superstitions de sa famille comme les consé-

quences d'une pauvreté culturelle et économique. Il voit ses propres conditionnements comme une tare et considère ceux de ses parents avec empathie (certains, dont je suis, diraient avec mépris).

Au cours de l'année 2025, on a pu entendre ici et là certaines critiques à propos de la proposition de Pleau. Certaines portaient sur la condition économique de sa famille (ses parents étaient propriétaires), d'autres, sur l'idée de fracture entre deux mondes et la souffrance qui l'accompagne.

J'entendais récemment Gérald Fillion confier à Jean-Philippe Dion à l'émission *L'autre midi à la table d'à côté* qu'il ne regardait pas son enfance dans un milieu populaire avec dépit. Il vit très bien avec son passé.

Pour ma part, ayant vécu un parcours similaire à Pleau, je ne vois pas mon passé avec condescendance. Comme Gaston Miron l'a fait avec sa poésie, le passé est le territoire de mon imaginaire.

Pleau a raconté l'engouement qu'a suscité son livre dans les salons du livre. Les gens venaient, disait-il, lui raconter des anecdotes qui rejoignaient ses propres constats. Et c'est bien! Il ne faut pas ignorer l'attrait pour parler de notre manière d'être comme société.



La pièce de Déraspe a confirmé cette vision rassembleuse de la société qu'a voulu communiquer Janette Bertrand, une société qui n'est pas faite de castes.

Photo : Duceppe

L'auteur mérite son succès. Une partie de l'intérêt que suscite son ouvrage est qu'il s'inscrit dans une démarche entreprise entre autres en France par Édouard Louis avec *Pour en finir avec Eddy Bellegueule* (2014) ou l'œuvre autobiographique d'Annie Ernaux. Au Québec, on pourrait évoquer Caroline Dawson avec son récit *Là où je me terre* (2020).

Entendre Édouard Louis évoquer lui-même Ernaux, Dawson et Pleau au micro d'Émilie Perrault (*Il restera toujours de la culture*, 2 décembre) vient renforcer ce concept. Louis évoque à son tour la souffrance corolaire à ce passage entre deux mondes. Il y a un aspect émotif à considérer. Il faut savoir que, pour Édouard Louis, son passage d'une classe sociale à l'autre est symbolisé par un changement de nom, soit d'Eddy Bellegueule à Édouard Louis.

La vie du livre de Jean-Philippe Pleau s'est prolongée en 2025 avec une adaptation théâtrale. Marie-Ève Milot a mis en scène le texte de Pleau au théâtre Duceppe avec, entre autres, Pleau lui-même sur scène. C'est un projet intéressant où l'essayiste semble avoir pris en considération les critiques à l'égard de son travail en raison des pointes d'humour qui ont accompagné la pièce.

La pièce sera en tournée ce printemps au Québec. Elle défie la lecture catastrophique du milieu culturel avec tous ces projets annulés d'arts vivants faute de financement.

Si le théâtre Duceppe a visé juste avec la production de *Rue Duplessis*, il ne s'est certainement pas trompé avec la pièce *Janette*, de Rebecca Déraspe. Cette création théâtrale a été jouée une première fois en 2024 et des dates de représentation sont annoncées pour 2026.

La pièce retrace le parcours de vie de Janette Bertrand en l'inscrivant dans l'histoire sociale québécoise, plus particulièrement l'histoire du féminisme québécois. Mais ça n'a rien d'une fresque historique. Ça ressemble plutôt à un gros souper à la manière de *Parler pour parler*.

Il y a un côté populaire à l'ambiance générale. Quand on arrive, certains comédiens sont déjà là. Ils accueillent le public. Certains spectateurs sont d'ail-

leurs bien en avant et interagissent avec la scène : pour eux, il n'y a plus de quatrième mur. Pour eux aussi, un repas leur est servi par les acteurs dont le rôle de serveur n'en est qu'un parmi tant d'autres dans l'accompagnement de Guylaine Tremblay, qui interprète Janette Bertrand.

Alors qu'ils font le service aux tables, partout dans la salle, on sent par-ci par-là les effluves de son rôti de bas de palette cuit avec la soupe à l'oignon. La popularité de cette recette rappelle l'invention présumée du pouding chômeur de Bertha-Andréa Bourgie, épouse de Camilien Houde : un coup de pouce aux ménages à faible revenu, tout particulièrement aux femmes qui devaient composer avec ce qu'elles pouvaient pour nourrir la famille.

Alors, Janette, une transfuge de classe? Cette odeur de rôti qui embaume la salle évoque-t-elle un souvenir misérable? On a généralement une meilleure considération pour la cuisine de maman. Elle prend d'habitude des considérations épiques dans nos souvenirs d'enfant, bien que certains diront avoir été plutôt marqués par la mauvaise cuisine de leur mère (c'est peut-être le cas de Pleau, qui sait?).

Si j'évoque ce souvenir furtif de la pièce, c'est que, avec le recul, il résume l'impression que laisse Janette généralement chez les gens, une impression que Rebecca Déraspe a certainement voulu communiquer à travers sa pièce : l'étreinte de Janette sur les autres est altruiste, empathique, humaniste.

Dans toutes les cultures du monde, faut-il le rappeler, manger est au cœur de la dynamique des sociétés. La simplicité d'un rôti de palette fait par Janette, quand c'est fait avec amour, ça ne se refuse pas!

Il n'est pas nécessaire de rappeler ce que Janette a laissé comme marque dans nos vies. La pièce de Déraspe a confirmé cette vision rassembleuse de la société qu'a voulu communiquer Janette Bertrand, une société qui n'est pas faite de castes. ◀

Pierre Dubuc

Ébauche d'un plan de lutte contre l'extrême droite, le fascisme et la guerre

CAP SUR L'INDÉPENDANCE

Ébauche d'un plan de lutte contre l'extrême droite, le fascisme et la guerre

PAR PIERRE DUBUC

Éditions du Renouveau québécois

10 \$ plus 3 \$ de frais postaux

Faites votre chèque à l'ordre de *l'aut'journal*,
4270 boul St-Laurent, bur. 204, Montréal H2W 1Z4

Tél. (514) 843-5236 info@lajournal.info

Écoutez notre balado

Crise en éducation

Quelles sont les solutions?

Éric Pronovost
président FPSS-CSQ

Richard Bergevin
président FSE-CSQ

Carolane Desmarais
présidente FPPE-CSQ

Lisette Lapointe, « De combats et d'amour. » Mémoires

Trahison
et rupture

Le 7 avril 1995, nous assistons au congrès du Bloc québécois au Palais des Congrès de Montréal. Nous sommes heureux de voir Lucien Bouchard de retour dans l'arène. Il fait son come-back après l'affreux épisode qui a failli lui être fatal.

À notre surprise, il lance l'idée d'un partenariat économique et politique avec le Canada pour se rapprocher, semble-t-il, des préoccupations des Québécois. La foule applaudit son héros, l'homme le plus aimé du Québec à ce moment-là. Nous sommes installés au premier rang, alors nous demeurons souriants, mais au fond de moi, quelque chose m'étreint, me serre la poitrine. Je regarde du coin de l'œil et je sais qu'il se sent trahi. Il n'avait pas été avisé de cette proposition.

[...]

Comment Jacques pouvait-il ne pas se sentir trahi quand la partie la plus significative du discours du chef du Bloc n'avait pas été communiquée à sa garde rapprochée? Plus qu'un impair... Une gifle, un affront. La nécessaire confiance qui doit exister entre deux partenaires s'est brisée à jamais.

Au sortir du Palais des Congrès, je le vois s'enfermer en lui-même pour ne pas exploser. Il y a maintenant deux positions : un affrontement entre deux visions. Jacques voit cette position comme un aveu de faiblesse, la peur de perdre. « Si vos chefs hésitent, ont peur, pourquoi les suivriez-vous? » martelait-il souvent.

Ce nouveau positionnement du Bloc a donné lieu à de solides discussions... Jacques est un homme fondamentalement loyal. Il honnit viscéralement tout ce qui peut s'apparenter à de la petite magouille politique. Il devra se faire violence, mettre son ego au placard; l'objectif passe avant tout. Une fois qu'il a été clairement établi que le partenariat n'était pas une condition, l'entente a eu lieu.

Il nommera plus tard Lucien Bouchard négociateur en chef... Incroyable résilience et humilité, oui, humilité de la part de Jacques Parizeau!

[...]

LENDEMAIN DE RÉFÉRENDUM

Jacques est ensuite entré dans la salle où étaient réunis les membres de



Lisette Lapointe

Des années plus tard, Jacques a reconnu que s'il avait su comment les choses tourneraient, s'il avait su comme le fruit de tant d'efforts serait anéanti, il n'aurait pas démissionné.

son Comité des priorités. [...] Après les avoir écoutés, il a pris la parole, leur a dit regretter d'avoir échoué : « C'était le combat de ma vie, mais je n'ai pas réussi. Comme prévu, je vais donc annoncer ma démission aujourd'hui même. » Bon prince, malgré le pénible épisode du matin, il leur a renouvelé sa confiance et les a remerciés de leur soutien. Sa démission prendrait effet le 31 janvier 1996, le temps de terminer les chantiers en cours et de tout préparer pour la suite.

[...]

Des années plus tard, Jacques a reconnu que s'il avait su comment les choses tourneraient – comment ses successeurs ne reprendraient pas le flambeau et renonceraient à tenir un nouveau référendum malgré toutes les

irrégularités avérées – s'il avait su comme le fruit de tant d'efforts serait anéanti, il n'aurait pas démissionné.

Après un échec aussi creve-cœur, il faut apprendre à survivre malgré le poids de la défaite et surtout le sentiment que le peuple québécois a été trahi.

[...]

PAULINE MAROIS

Un matin de mai, nous apprenons par les médias que notre parti va parrainer un projet de loi privé en faveur d'une entente entre la Ville de Québec et Quebecor pour la construction d'un amphithéâtre. Ce n'est qu'après cette annonce que le caucus en a été informé.

Le projet de loi 204 avait pour but « d'assurer la sécurité juridique du projet du nouvel amphithéâtre », en d'autres termes, d'empêcher tout recours juridique en vue de le contester. On allait donc enlever un droit aux citoyens. Ça nous apparaissait invraisemblable. Pour un amphithéâtre? Pas le Parti Québécois! D'ailleurs, Pauline a admis plus tard que c'était une erreur.

Nous avons argumenté, protesté; c'était sans appel. Se soumettre ou se démettre. Nous étions plusieurs à ne pas comprendre cet entêtement. Pour garantir la réélection d'Agnès? Mais non, impossible, je ne pouvais pas le croire. Pour assurer des votes supplémentaires, pour assurer que Pauline devienne la première première ministre du Québec? Son équipe était obnubilée par cette volonté qu'elle devienne la première femme premier ministre; c'était le but ultime.

[...]

Louise Beaudoin, Pierre Curzi et moi décidons de tenir une conférence de presse à Québec, le lundi 6 juin 2011, pour annoncer notre démission et surtout expliquer les raisons qui la motivent. ◀

De combats et d'amour.
Mémoires
Lisette Lapointe
Les Éditions de l'Homme, 2025



UN AVENIR À BÂTIR

Vous croyez en un Québec indépendant?

Rejoignez une communauté engagée qui contribue à le réaliser, une piastre à la fois.

La puissance de la récurrence est notre force. Ensemble, nous pouvons faire une différence.

C'est avec des piastres qu'on fait un pays.

DONNEZ MAINTENANT
www.piastrapourunpays.quebec

Propulsé par :



SOCIÉTÉ
SAINT-JEAN-BAPTISTE
DE MONTRÉAL

Le troisième œil

Anna Kiri, Fanny... et DiCaprio

De jeunes héroïnes révoltées

Pierre Jasmin

« **A**nna Kiri », n'en déplaise au discours à Davos du premier ministre Carney, qui se révolte contre Trump, mais se livre pieds et poings liés à l'OTAN, dresse le portrait de notre société aux bas-fonds et aux autorités en déliquescence. Un de ses personnages affirme que « la volonté doit être plus forte que le talent ».

N'est-ce pas inverser le problème? Si une œuvre d'art réclame le talent par définition, elle a raison de s'autoproclamer plus forte, car personne ne se souvient des autorités au pouvoir quand les œuvres encore vivantes de Tchaïkovsky, Beethoven ou Bach furent créées.

Charlotte Aubin, méconnaissable, hurle à moitié sortie de la fenêtre d'une voiture en marche de retour d'un vol crapuleux d'un pauvre petit commerce: « I'm the queen of the fucking world ». À la fin du film, un malfrat violent meurt brûlé vif, en retour d'avoir traité l'héroïne inoubliable, Catherine Brunet, qui porte le film sur ses épaules, de « fucking bitch » ou « putain de salope ». Toutes ne s'en tirent pas de façon aussi spectaculaire dans la vraie vie de Minneapolis.

Fanny montre la pureté aventureuse de son scénario par la jeune Stéphanie Lapointe. Le talent de réalisateur du jeune Yan England donne un soufflé à son héroïne dans sa volonté d'éclaircir

la mort de sa mère dont les circonstances lui sont cachées par son entourage: elle n'hésite pas à quitter la métropole en dépit de son père joué par Éric Bruneau, retenu à Tokyo par son métier de bioécologiste, pour parcourir le vaste Saint-Laurent en voilier afin de parvenir à résoudre le mystère.

Ce « film pour ados » vise vraiment plus haut, avec une thématique comme *Anna Kiri* portée par un conflit exacerbé des générations.

UNE BATAILLE APRÈS L'AUTRE

Félicité par Steven Spielberg, le réalisateur Paul Thomas Anderson saisit avec un réalisme cru l'accélération de l'histoire américaine et sa violence répressive organisée: on ne peut qu'être saisi par le sens aigu d'une telle dystopie, pourtant réalisée avant le retour de Trump.

Car le film démarre par le rythme infernal de révolutionnaires accomplissant la libération échevelée d'un camp de réfugiés *mexicanos*, entassés et engagés à la frontière de l'Amérique blanche animée de la fureur raciste d'un président devenu fou: images chaotiques d'immigrants, ressemblant à ceux sauvagement attaqués par ICE à Minneapolis, mais que la guitare humaine dès leur libération.

La suite, scarifiée par le jazz atonal d'un piano sauvagement percussif



Charlotte Aubin, méconnaissable, hurle à moitié sortie de la fenêtre d'une voiture en marche : « I'm the queen of the fucking world. »

(musique de Jonny Greenwood inspirée par Cecil Taylor), ponctuée l'échec par son outrance d'une révolution noire, évoquant le L.A. que j'ai connu lors de mes études en 1972-73, au moment de l'emprisonnement d'Angela Davis.

Tout le début trépidant de *One battle after Another* est charrié par la présence corrosive de Teyana Taylor qu'on ne reverra dans le reste du film que par réminiscences photographiques et épistolaires, puisqu'elle hante quotidiennement le passé des trois personnages principaux. Qui sont-ils?

Un interlude de seize années montre Leonardo DiCaprio échapper dans le bois au règne brutal politique afin d'élever sa fille, Chase Infinity Payne, dans de sévères principes révolutionnaires mâtinés de taïchi, côté utopique du film qui nous fait croire que son éducation portera sa fille métisse à dépasser la révolution.

Lui-même se reconnaît volontiers dégénéré, consommateur à l'excès de drogues et de bière, s'en trouvant la cervelle amoindrie, ce qui en fait un héros

tragicomique. Une scène illustre les trous de sa mémoire révolutionnaire oubliant un mot de passe jugé essentiel par ses camarades de révolution qui le reconnaissent pourtant: quelle critique du dogmatisme absurde qui ruine les révolutions, même bien intentionnées!

Le troisième est le sinistre colonel Steven J. Lockjaw joué par les traits déformés de prothèses (après son accident) et de tics nerveux de Sean Penn, composant l'inoubliable caricature d'un militaire d'extrême-droite raciste et misogyne hantant les deux heures quarante du film, une prestation à l'opposé de son rôle si émouvant d'homosexuel persécuté dans *Harvey Milk* (2008).

Les outils américains connus – FBI, CIA, militaires – et autres moyens colossaux mis à sa disposition le propulsent à devancer ses victimes, mais le rendent vulnérable à commettre des erreurs, en confiant ses manœuvres de bas étage destinées à occulter ses erreurs passées à des subalternes « d'origines impures », c'est-à-dire des noirs et des métis « Indiens » qui font dérailler ses crimes odieux.

L'attaque sournoise du colonel qui a retrouvé sa trace réveille Leonardo de sa torpeur, dont la maladresse le fait vite tomber dans ses pattes. Mais grâce à la combattivité de sa fille et la complicité éveillée d'un réseau de *Chicanos* bien drillés par Benicio del Toro et des bonnes sœurs de couleurs vivant dans un couvent isolé en montagne, une parmi tant d'absurdités qui font nos délices, le film se fait à la fois apologie d'une révolution nécessaire (telle *La bataille d'Alger*, de Pontecorvo qu'on aurait voulu entendre – Morricone – mais qu'on entraperçoit à la télé durant le film) et caricature des hommes imparfaits qui s'y attellent par autosacrifice.

Bravo aux créateurs de ce chef-d'œuvre, à voir dans son « slang » original et dans une salle de cinéma munie des meilleurs équipements sonores et visuels, quitte à payer un supplément. À défaut de quoi, il est déjà à la télé, diffusé par Super Écran, dans une traduction française particulièrement pénible. ◀



Xavier Barsalou-Duval
Député de Pierre-Boucher-Les Patriotes-Verchères

1625, boul. Lionel-Boulet, bureau 202
Varenes (Québec) J3X 1P7
xavier.barsalou-duval@parl.gc.ca
(450) 652-4442




Par amour du Québec.



 PATRICK BONIN Député de Repentigny 450 581-3896	 YVES PERRON Député de Berthier—Maskinongé 819 228-1210	 LUC THÉRIAULT Député de Montcalm 1 800 263-5726	 GABRIEL STE-MARIE Député de Joliette—Manawan 450 752-1940
---	--	---	---

POUR VOUS, HENRI.

Au service des
personnes âgées.



Protégeons nos services publics
onlefaitpouvous.ca



Alliance de la Fonction publique du Canada
Public Service Alliance of Canada

Legault enfin parti, il est essentiel de réhabiliter les contre-pouvoirs.



- ⚠ Vérificateur général,
- ⚠ Régie de l'énergie,
- ⚠ Régie du logement,
- ⚠ Évaluations environnementales,
- ⚠ Ingérence syndicale,
- ⚠ Décrets, etc.
- 🕒 Il est temps d'assainir notre
démocratie et de rétablir un véritable
dialogue social !

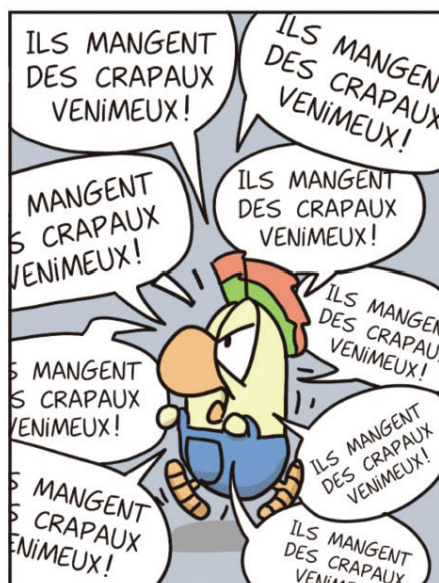


L'APARTÉ AVEC ÉLORA

SIMONBANVILLE.COM
PATREON.COM/BANVILLE



www.simonbanville.com 10072026



www.simonbanville.com 10082026



www.simonbanville.com 10092026



www.simonbanville.com 10102026